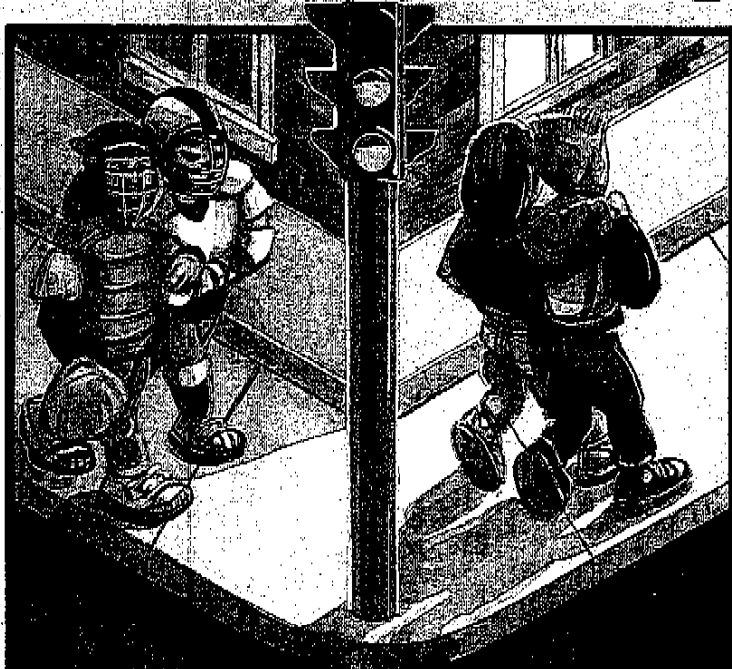


VIRAJ



PROGRAMME DE PRÉVENTION
DE LA VIOLENCE
DANS LES RELATIONS AMOUREUSES
DES JEUNES

ANIMATION EN CLASSE

Québec 

VIRAJ

PROGRAMME DE PRÉVENTION
DE LA VIOLENCE
DANS LES RELATIONS AMOUREUSES
DES JEUNES

ANIMATION EN CLASSE

Francine Lavoie, Ph. D.
Lucie Vézina, M. Ps.
Annie Gosselin, B. Sc. Soc.
Line Robitaille, M. Ps.

En collaboration avec le Groupe de recherche sur l'appropriation psychosociale,
Université Laval

Coordination à la condition féminine
Lisette Bédard, coordonnatrice
Christiane Miville-Deschênes, chargée de dossier
Louise Roux, chargée de dossier

Adaptation
Véronique Billette
Nancy Cooper
Christiane Miville-Deschênes

Illustrations
Monique Chaussé

Infographie
Carole Henry

Saisie et mise en pages
Myriam Verreault

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1994 - 9495-0622

ISBN : 2-550-23692-0

Dépôt légal - 1994
Bibliothèque nationale du Québec

REMERCIEMENTS

Le présent matériel a été élaboré et prétesté grâce à une subvention du Fonds de soutien aux collectivités du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science du Québec, du Conseil québécois de la recherche sociale et du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social du Canada.

Les auteures tiennent à remercier le personnel et les élèves des écoles qui ont accepté d'ouvrir leurs portes, et elles désirent souligner plus particulièrement la contribution de personnes-ressources à l'occasion du démarrage du programme, soit : à l'école Cardinal-Roy, Nicole Beaulieu, directrice, et Louise Mercier, travailleuse sociale; au Collège Saint-Charles-Garnier, Daniel Hughes, responsable de la quatrième secondaire; à l'école secondaire de Rochebelle, Marlyse Kirouac, infirmière; à l'école secondaire des Compagnons-de-Cartier, Fernand Lambert, animateur de pastorale; et à la polyvalente La Seigneurie, Claire Gosselin, psychologue.

Parmi les personnes ayant contribué à l'amélioration du programme, notons de l'organisme Entraide-jeunesse, Nancy Cooper, coordonnatrice, et Simon Beaudoin, Catherine Bégin, Chantal Bérard, Marc Bergeron, Nancy Boily, Ann Brouard, Line Chamberland, Frédérick Côté, Mario Croteau, Nancy Cyr, Geneviève Dupont, Marie-Hélène Fleury, Alain Gagné, Julie Gagnon, Richard Harvey, Isabelle Labbé, Marie-France Lambert, Marie-Dominique-Sophie Loignon, Marlène Montminy, Stéphane Paquet, Diane Pelchat, Andrée Pelletier, Suzanne Péloquin, Marjolaine Plamondon, Maryse Poirier, Anik Simard, Louise Turcotte et Laurence Vlach; et, de l'École de psychologie de l'Université Laval, Julie Beausoleil, Véronique Billette, Marc Desautels, Marie-Hélène Gagné, Yann Le Bossé, Sophie Léveillé, Nicole Mercier et Michèle Poitras. Nous désirons également remercier Christiane Piché, professeure, et Michel Boivin, professeur, de l'École de psychologie, pour leur participation au projet.

Enfin, Marie-Claude Deschamps, de la Maison des femmes de Québec, fut une alliée précieuse au moment des premiers balbutiements du programme.

À propos des auteures

Francine Lavoie, Ph. D.

Francine Lavoie est professeure titulaire à l'École de psychologie de l'Université Laval. Diplômée en psychologie communautaire de l'Université du Québec à Montréal, elle poursuit, depuis, des travaux sur les programmes de prévention et sur les groupes d'entraide. Elle a supervisé, depuis 1989, les recherches nécessaires au développement du programme VIRAJ en milieu scolaire et poursuit actuellement des recherches évaluatives sur VIRAJ ainsi que l'élaboration d'instruments complémentaires au programme offert. D'autres travaux ont porté sur les personnes-ressources de première ligne face à la femme violentée par son conjoint, sur des enquêtes épidémiologiques concernant la violence dans les relations amoureuses des jeunes.

Lucie Vézina, M. Ps.

Lucie Vézina a une maîtrise en psychologie de l'Université Laval. Elle a travaillé comme personne-ressource pendant plusieurs années dans une maison d'hébergement pour femmes violentées. Elle s'est jointe à l'équipe responsable de l'élaboration du programme VIRAJ à l'École de psychologie de l'Université Laval et travaille particulièrement aux diverses évaluations. Ses responsabilités connexes portent sur la préparation de matériel audiovisuel et d'affiches sur les thèmes du programme VIRAJ.

Annie Gosselin, B. Sc. Soc.

Annie Gosselin est intervenante au groupe Entraide-Jeunesse de la région de Québec. Diplômée en service social de l'Université de Sherbrooke et après une expérience de travail en maison de jeunes, elle fut parmi les premières animatrices du programme VIRAJ en milieu scolaire et a contribué à l'amélioration du contenu du programme actuel.

Line Robitaille, M. Ps.

Line Robitaille a obtenu, en 1991, une maîtrise de l'École de psychologie de l'Université Laval, sur le thème de la violence dans les relations intimes des jeunes. Elle a collaboré à la recherche au moment des premiers travaux d'élaboration du programme VIRAJ.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Introduction	1
Les activités en milieu scolaire	2
Des précisions sur le volet des activités en milieu scolaire	2
La conception de la violence véhiculée par le programme VIRAJ	3
De quoi parle-t-on?	4
Note pour le personnel enseignant	5
 L'animation en classe	
Première rencontre : Le contrôle	9
L'animation de la première rencontre	11
Activité : Théâtre-forum	13
Scène 1 - Le contrôle de l'apparence physique	15
Animation de la discussion, situation 1	17
Scène 2 - Le contrôle des relations sociales par la possessivité	21
Animation de la discussion, situation 2	23
Scène 3 - Le contrôle des relations sociales par la jalousie	25
Animation de la discussion, situation 3	27
Scène 4 - Le contrôle par le chantage émotif	31
Animation de la discussion, situation 4	33
Conclusion	36
Reprise des messages	37
 Deuxième rencontre : Les droits	39
Un retour sur la première rencontre et la définition des différents types de violence	39
Exercice «Si on s'aime égal...»	41
Animation de la discussion, situation 1 - Les insultes	45
Animation de la discussion, situation 2 - L'influence	49
Animation de la discussion, situation 3 - L'expression et le respect des limites	51

	Page
Animation de la discussion, situation 4 - Les atteintes à la réputation	53
Animation de la discussion, situation 5a - Le viol . . .	57
Animation de la discussion, situation 5b - Le viol et la consommation d'alcool	61
Les risques et les avantages à vivre des relations égalitaires	62
Mon rôle comme jeune	63
Reprise des messages	64
Les activités supplémentaires	
Les romans Harlequin	67
Liste des romans suggérés	71
Les lettres	73
Lettre 1	77
Lettre 2	79
Lettre 3	81
Lettre 4	83
Les coupures de journaux	85
Le procès des mythes	87
Liste des mythes et des réalités	91
Le contrat de relation amoureuse	93
Contrat	99
Annexe A	
Questionnaire 1	105
Questionnaire 2	109
Questionnaire d'évaluation	113
Bibliographie	115

INTRODUCTION

Le programme VIRAJ vise la prévention de la violence dans les relations amoureuses chez les jeunes et s'adresse plus particulièrement aux élèves de troisième et de quatrième secondaire.

Le message livré par le programme est double :

- exercer un contrôle sur son ou sa partenaire au détriment de son développement est incompatible avec l'amour;
- dans une relation de couple égalitaire, les partenaires ont les mêmes droits et disposent de la même liberté d'agir et de penser.

Il s'agit donc de promouvoir des attitudes et des comportements empêchant le recours à la violence.

Le programme VIRAJ prévoit un premier volet de prévention primaire visant à changer chez les jeunes leurs attitudes et leurs comportements dans leurs relations avec leur partenaire amoureux ou leur partenaire amoureuse. Ce volet comprend des activités se déroulant en milieu scolaire.

Le deuxième volet consiste à offrir au personnel en milieu scolaire une activité de sensibilisation et d'information sur le programme. La session de perfectionnement se divise en deux parties. La première porte sur la conscientisation par rapport à ce type de violence et permet d'utiliser avec plus d'aisance le présent programme.

Vu le nombre de jeunes vivant des relations amoureuses violentes (20 p. 100 selon une étude menée par Mercer (1988)), nous avons ajouté à la session de perfectionnement un volet de soutien, aux victimes et aux personnes qui agressent. Pour mieux connaître les ressources d'une région

quant aux services offerts aux jeunes ou sur la violence, on peut s'adresser aux maisons de jeunes, aux groupes de femmes, aux maisons d'hébergement ou aux centres locaux de services communautaires (CLSC).

Les activités en milieu scolaire

Le présent document décrit le premier volet du programme de prévention VIRAJ. Ce volet comprend des activités en classe et des activités pour des séances libres. Les activités en classe consistent en deux rencontres de 60 ou de 75 minutes se déroulant durant une heure de classe. Les programmes Formation personnelle et sociale et Enseignement religieux ou moral se prêtent bien aux thèmes de VIRAJ. D'autres cours peuvent aussi convenir pour la présentation du programme VIRAJ.

Il est essentiel que le message véhiculé soit répété de diverses façons dans le milieu scolaire afin que l'on assiste à des changements d'attitudes et de comportements. Nous incitons les écoles à s'engager au maximum et nous encourageons non seulement le personnel enseignant, mais tout le personnel en milieu scolaire à participer à la session de perfectionnement.

Des précisions sur le volet des activités en milieu scolaire

Le premier volet du programme VIRAJ a été offert jusqu'à maintenant dans dix écoles publiques et privées de la région de Québec et a rejoint plus de 1 900 jeunes de troisième et de quatrième secondaire.

Les résultats montrent que la très grande majorité des jeunes (plus de 90 p. 100) ont apprécié le programme et le recommanderaient volontiers à d'autres jeunes.

La conception de la violence véhiculée par le programme VIRAJ

La violence que nous étudierons ici se limite à la violence vécue par les jeunes dans leurs relations amoureuses avec d'autres jeunes. Bien que la violence puisse exister dans des relations homosexuelles, le programme VIRAJ a été axé sur celle qui est vécue à l'intérieur des couples hétérosexuels. Les exemples n'illustrent donc que ce type de relation. Ce choix s'explique par la durée très brève du programme.

Il est indéniable que le phénomène de la violence dans les fréquentations existe sous de multiples formes dans les relations des très jeunes adolescents et adolescentes, ce qui donne lieu de croire que des interventions préventives devraient être faites auprès de cette population dès le moment où elle commence à avoir des relations de couple.

La violence est donc définie de la façon suivante : *tout comportement ayant pour effet de nuire au développement de l'autre, en compromettant son intégrité physique, psychologique ou sexuelle. Ainsi :*

1. Dans le cadre du programme VIRAJ, la violence est un comportement jugé inacceptable;
2. Sa définition ne se limite donc pas à la violence physique, mais comprend toutes les formes de violence qui, à plus ou moins long terme, peuvent conduire à la violence physique;
3. La violence s'explique principalement par l'adhésion de la société à des normes d'inégalité entre les sexes, normes que la personne qui abuse exprime en contrôlant sa ou son partenaire, et en ne considérant que ses propres fins au détriment de l'autre. Certaines personnes iront jusqu'à exprimer du mépris envers leur partenaire. Il

faut souligner la part d'apprentissage (par exemple une histoire familiale d'abus) ou de renforcement (par exemple la pression des camarades) dans ce comportement violent;

4. *La personne qui commet un abus est responsable de son comportement;*
5. Les victimes sont principalement des filles, en particulier en ce qui concerne la violence sexuelle. Pour ce qui est de la violence physique, les blessures infligées aux filles sont plus graves que celles qui sont faites aux garçons;
6. Ces dernières affirmations ne doivent pas occulter le fait que des filles puissent être violentes. Ce sera souvent de l'auto-défense. Cependant, des enquêtes suggèrent que l'on peut aussi parler de violence réciproque et même de violence induite par la fille. Cette violence des jeunes filles à l'âge de l'adolescence s'estomperait par la suite, étant donné qu'elle est très peu renforcée par la société.

De quoi parle-t-on?

Dans le programme VIRAJ, deux principaux thèmes sont abordés : le contrôle et les droits. On cherche d'abord à sensibiliser les élèves à la violence dans les couples de jeunes. Un temps devrait être réservé pour que les adolescents et les adolescentes prennent conscience de l'existence de cette violence.

Un questionnaire (voir l'annexe A) a été conçu pour amener les jeunes à faire une réflexion sur cette problématique. Il pourrait être distribué une première fois avant l'implantation du programme (Questionnaire 1) et repris après que les deux principaux thèmes auront été abordés (Questionnaire 2). De cette manière, le changement survenu sera perceptible par l'animatrice ou par l'animateur, et aussi par les élèves.

Note pour le personnel enseignant

De l'avis des animateurs et des animatrices du groupe Entraide-jeunesse qui ont mis en oeuvre le programme à différentes reprises et dans diverses écoles, le meilleur moyen de mettre à l'aise les élèves et de favoriser une discussion consiste à aller chercher des exemples dans le vécu des personnes qui offrent le programme. Il peut s'agir d'événements vécus par ces personnes, leur famille ou simplement des connaissances. Chacun et chacune d'entre nous a été, à un moment ou l'autre de sa vie, aux prises avec certaines formes de violence pouvant aller du contrôle à la violence physique proprement dite. Il est toujours bon d'apporter des exemples de ce que l'on connaît soi-même : c'est même sécurisant pour les jeunes.

Il est extrêmement important dans les discussions de s'en tenir à la violence dans les relations amoureuses des jeunes. On devra donc éviter de prendre la tangente de la violence familiale ou conjugale à laquelle certains adolescents et adolescentes peuvent avoir à faire face. Le programme VIRAJ est un programme de prévention et n'est en aucune façon conçu comme une thérapie. Toute personne placée devant ce genre de situations pourra cependant tenter d'aider les jeunes en les dirigeant vers des personnes-ressources ou des organismes spécialisés dans ce type d'intervention.



L'ANIMATION EN CLASSE

PREMIÈRE RENCONTRE

THÈME : LE CONTRÔLE

- Objectifs**
- ◆ Distinguer le *contrôle de soi* ou de son environnement du *contrôle abusif d'autrui*.
 - ◆ Mettre en évidence différentes formes de *contrôle* pouvant exister dans les relations de couple.
 - ◆ Associer le *contrôle abusif* et la *violence*.
 - ◆ Comprendre l'importance du problème de la *violence* dans les relations amoureuses.
- Matériel**
- ◆ Accessoires nécessaires à l'activité «*théâtre-forum*».

L'animation de la première rencontre

L'approche auprès des élèves pourrait être faite en utilisant les questions suivantes :

- ♦ La violence dans les couples de jeunes, pensez-vous que cela existe?
- ♦ Croyez-vous que ce soit un sujet assez important pour que l'on vienne vous en parler?
- ♦ Estimez-vous que chez les jeunes, il y a autant ou moins de violence que chez les adultes?

Pour faire un parallèle avec la violence de couple chez les adultes, voici des statistiques assez révélatrices : 1 fille sur 5 chez les jeunes, 1 femme sur 8 chez les adultes.

- ♦ Est-ce que cela vous surprend?

C'est justement parce qu'il y a beaucoup de violence que le programme VIRAJ a été mis sur pied, essentiellement dans un but de prévention.

Lorsqu'on dit «relation de couple», on inclut plusieurs types de relations. Il y a d'abord les couples stables ou ceux qui sortent ensemble de façon régulière (*steady*), et les couples qui se forment pour un soir seulement, le temps d'un *party* ou d'une *one-night*.

Peut-être pensez-vous que cela ne vous touche pas? Dites-vous bien que, toutes et tous, nous vivons au moins une relation de couple dans notre vie et que nous serons peut-être le confident ou la confidente d'une personne qui vit des problèmes dans sa relation de couple. Donc, le sujet touche tout le monde.

Souvent, on associe la violence dans les couples à des coups, à des «claques», mais avant qu'un couple en arrive là, d'autres attitudes et d'autres comportements ont conduit, en bout de ligne, à cette violence physique.

Dans cette première rencontre, aujourd'hui, nous allons parler de contrôle positif et de contrôle négatif. Qu'est-ce que ça pourrait être selon vous? Qu'est-ce que le contrôle? Avez-vous des exemples de ce que pourrait être le contrôle positif? le contrôle négatif?

Réactions possibles des élèves :

«Le contrôle négatif, c'est quand tu ne te contrôles pas.»

«Le contrôle positif, ce serait la maîtrise de soi.»

Exemples : avoir du leadership, vouloir diriger ou exercer une autorité sur les autres, vouloir prendre des décisions, influencer, etc. peuvent donner lieu à des actions positives mais lorsque le désir de contrôle amène à vouloir tout décider pour quelqu'un d'autre, à vouloir posséder ou dominer cette personne, cela devient dangereux.

Vous venez de donner quelques exemples de contrôle négatif et de contrôle positif. Maintenant, voyons des situations réelles.

ACTIVITÉ : THÉÂTRE-FORUM

Matériel

- ♦ *Prévoir des accessoires tels qu'une mini-jupe (qui peut être en papier) pour le personnage féminin et une casquette pour le personnage masculin et, pour la quatrième scène, un bouquet de fleurs.*

Consignes à présenter aux élèves

- ♦ L'activité qui va suivre est une forme de théâtre qu'on appelle «théâtre-forum» parce que toutes les personnes présentes peuvent y participer.
- ♦ Il faut voir cette activité comme une occasion d'apprentissage plutôt qu'une performance théâtrale.
- ♦ Nous allons d'abord jouer une scène une fois pendant que vous nous observez sans intervenir.
- ♦ Le scénario présente une histoire de couple. Vous pouvez juger que les comportements d'un ou des personnages ne sont pas adéquats, mais vous devez attendre pour réagir.
- ♦ Les accessoires donnent une image caricaturale, mais ils sont là pour nous aider à nous mettre dans la peau du personnage.
- ♦ La scène sera ensuite reprise exactement de la même façon, sauf que vous pourrez en modifier la tournure. Pour ce faire, vous devez dire «stop» au moment où vous voulez un changement. Il est possible de changer n'importe quel personnage.
- ♦ Lorsqu'un ou une élève a manifesté son désir de modifier quelque chose, il ou elle vient prendre la place du personnage en utilisant son accessoire pour le faire agir ou parler de la façon qui serait préférable à ses yeux. Une autre personne peut venir remplacer la première et ainsi de suite.
- ♦ Au lieu de venir prendre la place d'un personnage, vous pouvez aussi simplement suggérer des changements de comportements aux personnes qui jouent les rôles des deux personnages, Éric et Claudine.

- ♦ Une fois la reprise de la scène terminée, on discutera en groupe de ce qui était respectueux, «correct», selon vous, et de ce qui ne l'était pas dans les comportements des personnages au fur et à mesure que leurs rôles ont évolué.

Scène 1

Le contrôle de l'apparence physique

Claudine attend son «chum», Éric :

C.- Voyons, qu'est-ce qu'y fait donc? Y m'avait dit qu'y viendrait m'chercher à neuf heures. Le party doit déjà être commencé pis j'ai hâte qu'y voit ma nouvelle jupe, Julie en a une pareille pis y l'aime beaucoup.

Éric frappe à la porte :

C.- Bon enfin, le v'là.

Claudine ouvre la porte

C.- Salut! Faut s'dépêcher parce que ma mère veut que j'rentre avant minuit. Aye, t'sais l'examen que j'pensais d'pocher là, ç'a super ben été finalement...

Éric ne dit rien et l'examine d'un bout à l'autre :

É.- T'as pas mis tes jeans? Que c'est ça c'te jupe-là? Ç'a pas rapport.

C.- C'est la jupe que j'te parlais qu'j'aimais tant. Ma mère me l'a achetée hier.

É.- Ben ça fitte pas pantoute. T'es-tu vue? T'as l'air innocente. Tu partiras pas amanchée d'même?

C.- Ben voyons! Julie a une jupe qui ressemble à ça pis tu disais qu'tu trouvais ça beau...

É.- Ouais, mais elle c'pas pareil.

C.- Comment ça c'pas pareil?

É.- Julie c'est pas ma blonde.

C.- C'est quoi l'rapport?

É.- Le rapport, c'est que tu mets tes jeans si tu veux qu'on y aille. Pis grouille-toi parce qu'y est rendu 9 heures et demie!

Après avoir invité les jeunes à participer, on reprend la scène. Ensuite peut commencer la discussion à propos du contrôle de l'apparence physique.

Animation de la discussion

SITUATION 1 : LE CONTRÔLE DE L'APPARENCE PHYSIQUE

Objectif : Mettre en évidence le contrôle abusif de l'apparence physique d'une autre personne.

Message à laisser

- ♦ Il est inacceptable de vouloir décider de l'apparence, de l'allure (look) ou du style de l'autre, qu'il s'agisse de ses vêtements, de sa coiffure ou de son maquillage.

Messages connexes

- ♦ C'est une façon de vouloir posséder l'autre en ne le ou la laissant pas être séduisant ou séduisante. Pourtant, plusieurs personnes aiment ne pas plaire uniquement à leur partenaire intime.
- ♦ Il est important de communiquer les raisons de ses réticences à l'égard du «style» que l'autre se donne. On peut vouloir rendre service à l'autre ou montrer que l'on s'en préoccupe, mais on peut aussi donner un complexe à la personne ou l'empêcher d'être ce qu'elle veut être. Un tel comportement, lorsqu'il est constant ou dévalorisant, s'avère inacceptable.
- ♦ On peut comprendre la crainte de la personne qui contrôle : «Si l'autre personne «pogne» trop, on risque de la perdre.» C'est là une question de confiance.

Remarques

- ◆ Pour les filles, le contrôle de l'apparence de leur «chum» semble souvent lié au fait qu'elles ne veulent pas qu'il ait l'air fou. Pour les garçons, la même chose est possible quoique cela semble motivé par l'envie de limiter leur «blonde» dans la mise en valeur de son côté sexy. Certains peuvent apprécier que leur partenaire «pogne» dans la «gang», à condition que ce soit en leur présence.

Remarques possibles des jeunes

- ◆ Il y aura peut-être des réactions de révolte chez certaines filles :
 - «J'te dis pas comment t'habiller toi.»
 - «Écoute ben, si t'es pas content, j'vas y aller tu-seule.»
- ◆ D'autres peuvent s'y soumettre à contrecœur :
 - «On a beau vouloir lutter contre ça, on peut juste se conformer tranquillement.»

Questions suggérées pour animer la discussion

- ◆ Dans cette scène, y avait-il du contrôle?
- ◆ Était-ce un contrôle positif ou négatif?
- ◆ Qui exerçait le contrôle négatif?
- ◆ Qu'est-ce qu'Éric voulait contrôler?
- ◆ Pourquoi essayait-il de contrôler la façon de s'habiller de Claudine? (La peur que l'autre «pogne» trop?)
- ◆ Comment Claudine pourrait-elle réagir devant le comportement d'Éric? Que pourrait-elle lui répondre?
- ◆ Pensez-vous que le fait de contrôler l'apparence physique de sa «blonde» ou de son «chum» est fréquent?
- ◆ Les filles veulent-elles contrôler le *look* de leur «chum»?
- ◆ Est-ce que cela s'exerce de la même façon?
- ◆ Quelle solution peut-on apporter à ce phénomène? *Si les jeunes n'ont pas exprimé de dénouement possible, on peut leur proposer de jouer la scène. Ils et elles peuvent alors visualiser la solution.*

- ♦ Que peut-il arriver si on contrôle l'autre jusque dans son apparence physique?
- ♦ Est-ce une situation qui peut vous arriver? Cela arrive-t-il souvent?
- ♦ Qu'est-ce qui arrive? Comment cela se règle-t-il?
- ♦ Est-ce aussi fréquent du côté des garçons que de celui des filles?
- ♦ Quels sont les sentiments qui se cachent derrière l'attitude d'Éric? (En tenant compte du fait qu'il réagit ainsi parce qu'il trouve la jupe trop courte.)
- ♦ Qu'est-ce qui manque dans leur couple? (Communication, confiance.)
- ♦ A-t-on le droit de donner son opinion sur un vêtement que vient de s'acheter son «chum» ou sa «blonde»? Comment?
- ♦ Parfois, lorsqu'une personne commence à sortir avec une autre personne, il se peut qu'elle change de *look*. Si c'est un choix personnel, aucun problème. Si c'est à la suite de pressions de la part de l'autre, cela ne va plus.)
- ♦ Faire attention au pouvoir que l'on a en tant que «chum» ou «blonde». Tout le monde sait l'importance que l'on accorde à l'opinion de son ou de sa partenaire.

Scène 2

Le contrôle des relations sociales par la possessivité

Claudine téléphone à Eric :

É.- Allô!

C.- Salut Éric, M^{me} Gagnon vient de m'appeler pis a va arriver plus tard que prévu. C'est platte on pourra pas aller au cinéma!

É.- Ben moi j'peux y aller quand même...

C.- Ben non. Viens garder avec moi. (Voix mielleuse.)

É.- Ben mes chums y allaient au cinéma. J'pourrais y aller avec eux autres. Ça fait longtemps que je les ai pas vus et ça me tente moi d'aller voir le film.

C.- Ben c'est ça! Ça te tente plus de voir un film avec tes chums que de rester avec moi. Coudonc, s'tu avec moi que tu sors?

É.- J'dis rien moi quand tu sors avec tes chums de filles...

C.- Justement, c'est parce que ça te dérange pas! Moi, ça me dérange que tu ailles voir tes chums. Alors tu vas choisir : c'est moi ou tes chums.

Après avoir invité les jeunes à participer, on reprend la scène. Ensuite commence la discussion à propos du contrôle des relations sociales par la possessivité.

Animation de la discussion

SITUATION 2 : LE CONTRÔLE DES RELATIONS SOCIALES PAR LA POSSESSIVITÉ

Objectif : Mettre en évidence le contrôle abusif des relations sociales d'autrui par la possessivité.

Message à laisser

- ♦ Il est inacceptable d'empêcher son ou sa partenaire de voir ses amis ou ses amies en exigeant de sa part une disponibilité totale.

Messages connexes

- ♦ On ne peut exiger que l'autre abandonne son réseau d'amis ou d'amies pour nous.
- ♦ Le contrôle social peut nuire à l'autre en l'empêchant de vivre des relations sociales satisfaisantes.
- ♦ Sortir avec un garçon ou une fille ne suppose pas que l'on doive passer tous nos moments libres en sa compagnie, ni que l'on ait des comptes à lui rendre sur notre emploi du temps.
- ♦ Le phénomène de la «gang» peut être vécu de deux façons extrêmes qui nuisent au couple : obliger l'autre à ne plus voir sa «gang» ou éviter des moments d'intimité, en étant toujours avec sa «gang».
- ♦ La menace vient souvent en invoquant la mauvaise influence des amis ou des amies. Il est important de respecter les choix de l'autre.

Questions suggérées pour animer la discussion

- ♦ Y avait-il du contrôle?
- ♦ Était-ce un contrôle positif ou négatif?
- ♦ Qui l'exerçait? Pourquoi?
- ♦ Comment Claudine exerçait-elle ce contrôle?
- ♦ Comment croyez-vous qu'Éric s'est senti lorsqu'il a reçu ce message?
- ♦ Que pourrait-il faire?

- ◆ Est-ce que, parfois, on exige de l'autre qu'il coupe ses relations tout en ne le faisant pas soi-même? (Moi je peux et pas toi...)
- ◆ Si je ne vois plus ma «gang» par choix, ai-je le droit d'exiger la même chose de ma «blonde» ou de mon «chum»?
- ◆ Qu'arrivera-t-il à la longue dans cette situation?
- ◆ Que pourrait faire Claudine avec son problème?
- ◆ Que pensez-vous de la situation contraire, où la personne veut toujours être avec sa «gang» et évite d'être seule avec son «chum» ou sa «blonde»?
- ◆ Que peut-il arriver?
 - Éric pourrait se choquer et laisser Claudine (si cela se produit à répétition.)
 - Éric pourrait céder à Claudine et perdre ses amis et ses amies (si cela se produit à répétition.)
 - Si Claudine le laisse aller avec ses amis et ses amies mais boude, comment se sentira Éric?

Si vous ne croyez pas avoir le temps de faire la scène 4, il serait préférable de laisser tomber la scène 3 et de faire la 4.

Scène 3

Le contrôle des relations sociales par la jalousie

Eric et Claudine sont assis l'un près de l'autre. Eric a l'air bête :

C.- Ouin, c'tait l'fun hier?

É.- Ouin, mettons.

C.- Qu'est-ce-que t'as? Ça fait une demi-heure que t'es assis pis que t'as l'air bête!

É.- T'as pas mal faite ta fine hier avec la gang...

C.- Comment ça faite ma fine?

É.- T'as passé la soirée à parler avec Luc!

C.- Ben j'y ai pas parlé tant que ça!

É.- Tu lui as trop parlé. C'est à se demander si c't'avec moi que tu sors ou avec lui...

C.- Tu capotes?

É.- J'capote pas. J'vois ben ça qu't'haïrais pas ça l'pogner.»

C.- Coudonc, t'es-tu jaloux?

É.- Si j'sus jaloux c'est parce que je t'aime...

Après avoir invité les jeunes à participer, on reprend la scène. Ensuite commence la discussion à propos du contrôle des relations sociales par la jalousie.

Animation de la discussion

SITUATION 3 : LE CONTRÔLE DES RELATIONS SOCIALES PAR LA JALOUSIE

Objectif : Mettre en évidence le contrôle abusif des relations sociales d'autrui par la jalousie.

Message à laisser

- ♦ Il est inacceptable de décider avec qui la personne que l'on aime peut parler ou sortir.

Messages connexes

- ♦ Le contrôle social abusif est souvent exercé sous prétexte de jalousie puisque, pour plusieurs personnes, la jalousie constitue une preuve d'amour.
- ♦ Le contrôle social abusif peut nuire à l'autre en l'empêchant de vivre des relations sociales satisfaisantes à l'extérieur du couple.
- ♦ Selon une recherche faite à Montréal, 94 p. 100 des gens vivraient de la jalousie. Il n'est pas nécessaire de cacher ce sentiment, mais il existe différentes façons de le vivre. Malheureusement, dans certains cas, cela peut amener des gens à faire des gestes inacceptables, voire irréparables, ou à menacer d'en faire.
- ♦ On devrait voir la jalousie comme une sonnette d'alarme qui indique que l'on a besoin de parler à l'autre personne et de vérifier si on a raison ou non d'avoir peur, si la menace ressentie est fondée.

Message à ne pas laisser

- ♦ «Être jaloux ou jalouse est une preuve qu'on aime l'autre» : c'est faux. Si on l'aime vraiment, on doit accepter que l'autre parle ou sorte avec d'autres personnes à condition de respecter notre relation d'attachement mutuel. En fait, la jalousie est la preuve que la vie sociale de l'autre nous «dérange». Ce dérangement peut être fondé sur

la réalité si notre partenaire ne nous respecte pas et nous traite avec indifférence en sortant avec d'autres. Il peut, par contre, être le fruit de notre imagination si on invente des dangers alors que notre partenaire manifeste son attachement de façon appropriée à notre égard tout en maintenant d'autres liens d'amitié.

Réactions possibles des jeunes

- ◆ «Si y a pas de jalousie, y a pas d'amour!»
(*La jalousie leur paraît à la fois correcte dans certains cas et inacceptable dans d'autres.*)

Questions suggérées pour animer la discussion

- ◆ Y avait-il du contrôle?
- ◆ Était-ce un contrôle positif ou négatif?
- ◆ Qui l'exerçait?
- ◆ Qu'est-ce qu'Éric voulait contrôler?
- ◆ Pourquoi?
- ◆ La jalousie est-elle une preuve d'amour?
- ◆ Si je ne vis pas de jalousie dans mon couple, est-ce parce qu'on ne s'aime pas?
- ◆ Comment se sent-on quand on est jaloux ou jalouse?
- ◆ Est-ce flatteur?
- ◆ Pourquoi sommes-nous jaloux ou jalouse?
- ◆ Comment règle-t-on ce problème?
- ◆ Comment peut-on savoir si la jalousie est «correcte» ou si elle constitue une forme de contrôle abusif de nos relations à l'extérieur du couple?
- ◆ Qu'est-ce que la jalousie peut nous amener à faire?
- ◆ Que peut-on faire lorsqu'on se sent jaloux ou jalouse?
- ◆ Le fait de vivre avec une personne très jalouse peut-il changer votre vie? Si oui, de quelle façon?

- ◆ Y a-t-il une jalousie acceptable et une autre non acceptable? Si oui, quelle est la différence? La limite entre les deux est-elle difficile à établir?
- ◆ La jalousie va avec la confiance que l'on a en l'autre, mais aussi avec notre confiance personnelle. Par exemple : les jours où je me sens moche, j'ai beaucoup plus peur de perdre mon «chum» ou ma «blonde». Je me dis pourquoi moi plutôt qu'un ou une autre?
- ◆ Jusqu'où la jalousie peut-elle aller?

Scène 4

Le contrôle par le chantage émotif

Claudine fait ses devoirs. On sonne à la porte et elle va ouvrir :

C.- (Ton hésitant.) Ah! Éric...

É.- Je veux juste te parler...

C.- Ben moi, j'suis pas sûre que ça me tente. Après la façon dont tu m'as traitée...

Éric lui présente des fleurs :

É.- Pour celle que j'aime le plus au monde...

C.- (Embarrassée.) Oh, merci, je... je... Sont belles, mais euh... T'sais, hier, tu m'as vraiment fait de la peine en riant de mes dessins comme ça devant tout le monde.

É.- C'est vrai que je me suis moqué un peu de toi, mais c'était pas de ma faute. Je venais d'apprendre que je coulais en maths pis en français alors je me suis comme défoulé.

C.- Ça m'a fait beaucoup de peine.

É.- Oui, mais comprends-tu que je suis dans une situation vraiment pas drôle? Deux échecs. Imagine ce que mes parents vont dire... Ah, j'suis vraiment déprimée

C.- (Ton compréhensif.) Ouin, pauvre toi...

É.- Claudine, tu vois ben que tu peux pas me blâmer. Lâche-moi pas, j'ai tellement besoin de toi. T'es la seule qui me comprends...

Après avoir invité les jeunes à participer, on reprend la scène. Ensuite commence la discussion à propos du chantage émotif.

Animation de la discussion

SITUATION 4 : LE CONTRÔLE PAR LE CHANTAGE ÉMOTIF

Objectif : Mettre en évidence la manipulation des sentiments en tant que contrôle abusif.

Messages à laisser

- ♦ Il est inacceptable de jouer avec les sentiments et les émotions de l'autre pour tenter d'obtenir quelque chose.
- ♦ Ce ne sont pas seulement des comportements agressifs ou méchants qui servent à contrôler l'autre. Par exemple, on peut provoquer un sentiment de pitié ou donner des cadeaux pour attirer la sympathie de notre partenaire et en tirer avantage.

Messages connexes

- ♦ Ridiculiser l'autre est une forme de contrôle négatif d'autrui.
- ♦ Un problème d'ordre personnel ne justifie pas un comportement de contrôle. Le ou la partenaire n'est pas responsable de régler ou de tout assumer les problèmes personnels de l'autre.
- ♦ Donner un cadeau peut servir à se faire pardonner pourvu que la personne admette ses torts et accepte de discuter du problème.

Questions suggérées pour animer la discussion

- ♦ Y avait-il du contrôle?
- ♦ Était-ce un contrôle positif ou négatif?
- ♦ Qui exerçait ce contrôle?
- ♦ Qu'est-ce qu'Éric essayait de contrôler? De quelle façon?
- ♦ Comment se sent-on lorsque notre «chum» ou notre «blonde» nous ridiculise?
- ♦ Pourquoi Éric, selon vous, a-t-il ridiculisé les dessins de Claudine?
- ♦ Dans quelle intention Éric a-t-il offert des fleurs à Claudine?

- ◆ A-t-on le droit d'utiliser ses problèmes personnels pour contrôler l'autre?
- ◆ Que pensez-vous des supplications d'Éric pour convaincre Claudine de ne pas le laisser?
- ◆ Selon vous, Claudine devrait-elle poursuivre sa relation? Devraient-ils plutôt en discuter d'abord?
- ◆ Trouvez-vous la situation réaliste?
- ◆ Le cadeau est-il nécessaire?
- ◆ Est-ce qu'Éric est venu s'excuser? (*Amener les jeunes à s'apercevoir qu'au fond Éric s'est inventé des excuses pour son comportement.*)
- ◆ Que pourrait faire Claudine afin de s'assurer que la situation ne se reproduira plus?

Nous vous avons présenté quatre formes de contrôle : le contrôle de l'apparence physique, le contrôle des relations sociales par la possessivité, le contrôle des relations sociales par la jalousie et le contrôle par le chantage émotif.

Y a-t-il d'autres exemples de formes de contrôle?

La question des menaces de suicide doit être abordée avec précaution afin de ne pas contredire les messages véhiculés par les programmes de prévention du suicide. On insistera donc sur l'idée que même s'il arrive que des personnes menacent leur partenaire de se suicider si l'autre rompt et que cela soit fait dans un but de contrôle, il faut toujours prendre au sérieux ce genre de menaces puisque les peines d'amour sont vraiment douloureuses et que plusieurs passent à l'acte en tentant de se tuer et parfois en y réussissant. Si on se trouve dans une situation de ce genre, il faut :

- aller chercher de l'aide auprès d'une ressource appropriée (centre de prévention du suicide);
- éviter de rester seul ou seule, que l'on vive soi-même le problème ou que ce soit notre partenaire qui le vive;
- ne pas tout prendre sur ses épaules;
- retenir qu'il est important si on n'aime plus une personne de la quitter, mais tout en restant disponible, c'est-à-dire sans la laisser tomber complètement.

ATTENTION : *Pendant cette période de discussion, il faut éviter que l'échange d'idées ne devienne centré sur les manifestations de contrôle dans les relations de couple adulte.*

CONCLUSION

Le contrôle abusif : ce n'est pas de l'amour, c'est de la violence

Le contrôle abusif constitue une forme de violence parfois difficile à mettre en évidence par la personne qui en est victime et par les gens qui l'entourent. Les trois scènes (ou quatre selon le cas) de contrôle abusif qui ont été jouées, puis discutées en groupe constituent des exemples de violence psychologique. Chaque scène présentait un personnage exerçant un pouvoir sur l'autre en contrôlant son aspect physique, ses relations sociales ou ses émotions, l'empêchant ainsi de s'épanouir pleinement et de vivre une relation amoureuse satisfaisante. Au cours des fréquentations amoureuses, une situation de ce genre de contrôle peut survenir une fois ou deux sans que cela ait de conséquences graves pour les partenaires. Cependant, quand ces situations se produisent souvent et que c'est toujours le ou la même partenaire qui cherche à dominer l'autre, alors il y a du contrôle abusif, alors il y a de la violence.

Pour régler un problème de contrôle, il est nécessaire que celui ou celle qui contrôle accepte de faire des efforts pour changer, sinon la situation ne pourra jamais s'améliorer. Dans ce dernier cas, comme un problème de contrôle, c'est un problème qui appartient avant tout à l'individu et non pas au couple, la solution la plus saine pour la personne qui subit le contrôle, c'est le plus souvent de rompre avec son ou sa partenaire.

Qu'a-t-on à gagner à contrôler l'autre? Qu'y perd-on? À court terme, contrôler l'autre peut sembler avantageux à la personne qui exerce ce contrôle. Toutefois, l'autre finira par avoir peur des réactions de sa ou de son partenaire. Cela l'amènera probablement à ne plus lui parler de certains aspects de sa vie et même à lui mentir. La communication sera faussée et ce n'est pas de cette façon que la qualité de la relation de couple s'améliorera.

Malheureusement, il est facile de passer de la violence psychologique à la violence physique. C'est pourquoi on doit apprendre à bien reconnaître les signes d'un contrôle abusif, autant pour la personne qui contrôle que pour celle qui est contrôlée, afin de pouvoir réagir et empêcher que la relation ne se termine sur une note tragique.

Reprise des messages

Contrôler une personne en l'empêchant de s'épanouir, c'est incompatible avec l'amour.

Cependant, si des jeunes vivent une relation où se manifeste du contrôle abusif, ils doivent savoir qu'il n'y a pas de situation sans espoir. On peut changer des choses. Il faut en parler et l'idéal, souvent, consiste à le faire avec ses amis et ses amies parce qu'on se sent plus à l'aise.

C'est important de discuter de ses problèmes avec les personnes en qui on a confiance. Il existe aussi des ressources destinées aux jeunes qui viennent en aide à ceux et à celles qui sont aux prises avec ce problème. Il faut également se rappeler que ce n'est pas un phénomène rare (un couple sur cinq). Si avant on n'en parlait pas, maintenant on sait que c'est très répandu, même à l'adolescence. On doit donc en parler et faire cesser le contrôle abusif et la violence.

DEUXIÈME RENCONTRE

THÈME : LES DROITS

- Objectifs**
- ◆ Connaître les définitions des différents types de violence.
 - ◆ Connaître certains des droits des deux partenaires qui vivent une relation de couple.
 - ◆ Être capable d'appliquer ces droits dans des situations précises où il y a risque d'abus.
 - ◆ Savoir que chaque partenaire a pour responsabilité de respecter les droits de l'autre.
 - ◆ Comprendre que la responsabilité de l'abus ne doit pas être attribuée à la victime, mais plutôt à la personne qui abuse.

Matériel ◆ Feuilles d'exercice «Si on s'aime égal...» (une copie par élève).

Un retour sur la première rencontre et la définition des différents types de violence

On commence la rencontre en demandant à des jeunes de faire une synthèse des principaux éléments mis en évidence à l'occasion de la première rencontre (contrôle abusif d'autrui et caractère inacceptable de ce contrôle). Ensuite, des définitions de divers types de violence¹ sont proposées afin de faire le lien entre le contrôle abusif et la violence.

1. Source : Santé et Bien-être social Canada, 1990.

L'animateur ou l'animatrice explique que le programme traite surtout de la violence psychologique, car elle est la plus difficile à détecter. Les jeunes comprendront mieux si on leur demande de fournir des exemples pour chacune des formes de violence.

La violence sexuelle peut prendre la forme de relations sexuelles sans le consentement de la ou du partenaire, d'attouchements sexuels non désirés ou d'activités sexuelles humiliantes accomplies de force. Souvent, la personne qui agresse use de contrainte, ou menace de le faire, afin que la victime se soumette.

La violence physique peut prendre la forme de coups de poing, de coups de pied, de claques, de poussées, de strangulation, de morsures, de brûlures, de tirage de cheveux, de contrainte physique, de coups assénés avec un objet ou d'attaques à main armée.

La violence psychologique et verbale peut prendre la forme d'intimidation, d'actes terrorisants, de menaces, d'humiliation, d'insultes, de pressions, de destruction de biens, de contrôle des allées et venues de la ou du partenaire, de cris pour susciter la peur, de maintien de la ou du partenaire à l'écart des amis et des amies et de la famille ainsi que d'autres manifestations de jalousie excessive.

EXERCICE : «SI ON S'AIME ÉGAL...»

L'exercice «Si on s'aime égal...» vise à ce que les jeunes réfléchissent à leurs droits et à ceux d'un ou d'une partenaire intime.

Deux façons de procéder peuvent être utilisées :

La feuille qui est distribuée aux élèves doit être remplie individuellement ou en groupe (lecture à voix haute); présenter un dessin à la fois afin de garder le rythme.

Consignes à présenter aux élèves

- ◆ Nous allons d'abord vous distribuer des feuilles sur lesquelles cinq situations sont présentées à l'aide de dessins.
- ◆ Pour chaque situation, vous devez juger si elle est acceptable ou non. Puis, vous consultez la liste des droits fournie au début de la première page pour attribuer ou refuser un droit à chacun des personnages, Claude et Dominique.
- ◆ *Première façon :* Nous vous laissons quelques minutes pour remplir la feuille puis nous discuterons en groupe de chacune des situations.
ou
- ◆ *Deuxième façon :* Nous lirons les cinq situations à haute voix en vous laissant quelques minutes entre chacune pour que vous puissiez écrire vos réponses.

SI ON S'AIME ÉGAL...

A Décide si, selon toi, la situation est acceptable ou inacceptable. Encercele la réponse.

B Choisis dans la liste suivante le numéro de l'énoncé correspondant au comportement de chaque personnage. Une fois que tu as choisi un numéro, raye-le et ne l'utilise plus.

ON A LE DROIT...

1. D'exiger du respect
2. De ne pas voir ce qui a été vécu ou révélé dans des moments intimes se transformer en rumeur
3. De ne pas vouloir aller plus loin, de poser ses limites
4. De vouloir échanger des caresses
5. De changer d'idée
6. D'avoir des goûts différents de ceux de l'autre

ON N' A PAS LE DROIT...

7. De se venger en attaquant la réputation de l'autre
8. De dévaloriser ou d'insulter l'autre
9. D'obliger l'autre à avoir des activités sexuelles

SITUATION 1

Claude dit régulièrement à Dominique:



La situation est:
- acceptable
- inacceptable

Dominique a le droit

et Claude n'a pas le droit

SITUATION 2

Vendredi soir. Dominique veut aller voir un film d'horreur. Claude préfère un film drôle.



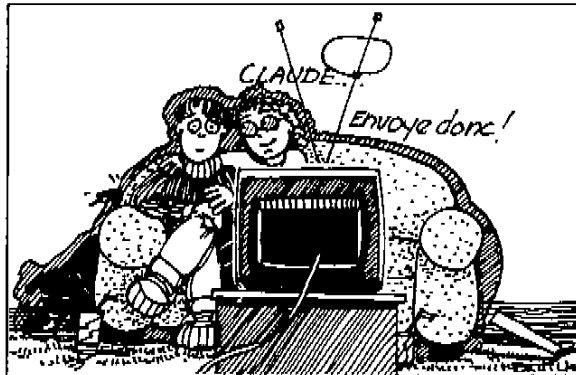
La situation est:
- acceptable
- inacceptable

Claude et Dominique ont le droit

SI ON S'AIME ÉGAL...

SITUATION 3

Les parents de Dominique sont partis.
De façon répétitive, Dominique dit souvent à Claude:



La situation est:

- acceptable
- inacceptable

Dominique a le droit

Mais Claude a le droit

SITUATION 4

Claude et Dominique sont sortis ensemble...
Claude a rompu.



La situation est:

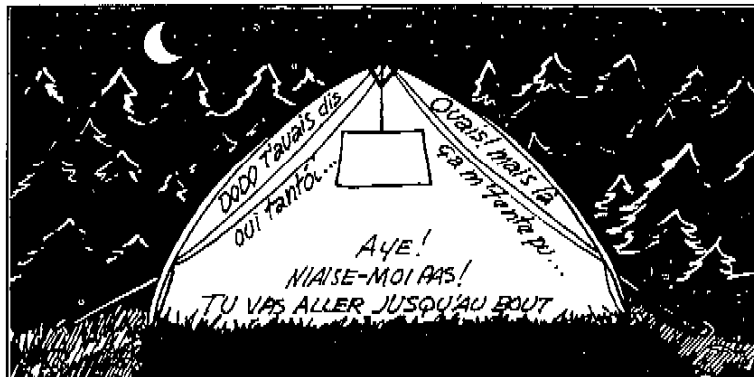
- acceptable
- inacceptable

Claude a le droit

Dominique n'a pas le droit

SITUATION 5

Claude et Dominique font du camping pour toute la fin de semaine



La situation est:

- acceptable
- inacceptable

Dominique a le droit

Claude n'a pas le droit

Animation de la discussion

SITUATION 1 : LES INSULTES



Objectif : Prendre conscience du fait que la violence verbale est destructrice dans une relation amoureuse.

Messages à laisser

- ◆ Les insultes représentent une forme de violence. Ce n'est pas une façon utile de communiquer dans un couple.
- ◆ À force d'être insultée, une personne peut finir par croire qu'elle ne vaut pas grand-chose, surtout quand ces insultes sont faites par son amoureux ou son amoureuse en qui elle a confiance et qui la connaît très bien.
- ◆ Il faut agir envers les autres avec respect et on devrait exiger le même traitement à notre égard.

Messages connexes

- ◆ On a le droit de se fâcher, mais il y a des façons inacceptables d'exprimer la colère.
- ◆ Même si les insultes sont banalisées et utilisées comme un réflexe dans l'ensemble des relations interpersonnelles, et même à l'égard de soi-même, se faire rabaisser régulièrement ne peut être positif. C'est un processus dévalorisant.
- ◆ Ce n'est pas à la personne insultée de régler le problème en évitant les situations qui choquent sa «blonde» ou son «chum».

Réactions possibles des jeunes

- ◆ On souligne la banalité des insultes :
 - «On dit ça tout l'temps, à tout l'monde...»
 - «Tout est dans le ton. On ne prend pas toutes les insultes.»

Questions suggérées pour animer la discussion

- ◆ Pourquoi est-ce inacceptable?
- ◆ Comment se sent-on lorsqu'on reçoit un message comme cela?
- ◆ Peut-on recevoir longtemps des messages de ce type et s'y habituer ou finit-on par le croire?
- ◆ Si l'on dit que c'est inacceptable, cela signifie-t-il que l'on ne peut se mettre en colère?
- ◆ Pour chaque partenaire, quelle serait la meilleure façon d'émettre son message?
- ◆ Faut-il éviter les sujets qui provoquent l'autre?
- ◆ Voyez-vous des façons acceptables d'exprimer la colère? La critique? (Réponses possibles : «Dire ce qu'on ressent.» «Critiquer le geste pas la personne.»)
- ◆ Que peut-on répondre à une personne qui nous insulte sans l'insulter à notre tour?
(Réponses possibles : «Je n'accepte pas que tu m'insultes.» «Quand tu me parles comme ça, ça me fait beaucoup plus de peine que tu le penses.»)

- ◆ Que ressent la personne insultée dans l'histoire? Si cela se produisait fréquemment, quelle serait sa réaction?
- ◆ Peut-on réussir à ne plus se laisser atteindre par les insultes, à se faire une carapace? Si je vous dis que j'ai une carapace, pourquoi m'en suis-je fait une?
- ◆ Cela arrive-t-il autant aux garçons qu'aux filles?

Animation de la discussion

SITUATION 2 : L'INFLUENCE



Objectif : Distinguer les comportements abusifs de ceux qui ne le sont pas.

Messages à laisser

- ♦ On a le droit d'avoir des goûts différents de ceux de la personne que l'on aime, mais on ne peut lui imposer les nôtres. Il faut discuter... souvent. La négociation est donc un processus «normal» dans une relation de couple, et des conflits peuvent se produire régulièrement sans qu'il n'y ait d'abus.
- ♦ Il y a abus lorsqu'on impose très souvent ou toujours ses choix à son ou à sa partenaire.
- ♦ Il est inacceptable que le pouvoir que donne l'argent soit un moyen de contrôler l'autre.

Messages connexes

- ◆ Il est dangereux que ce soit toujours la même personne qui prenne les décisions dans un couple. Cela peut sembler commode pour celui ou celle qui les prend, mais il existe des désavantages : l'autre finira par perdre confiance en son jugement.
- ◆ La demande de l'autre pour l'accompagner peut se révéler essentielle à ses yeux et on doit la prendre en considération en essayant de comprendre pourquoi notre présence est importante (pour le soutien qu'on lui procure, notre aide, etc.). Par exemple, l'autre peut insister pour qu'on l'accompagne au salon funéraire.

Réactions possibles des jeunes

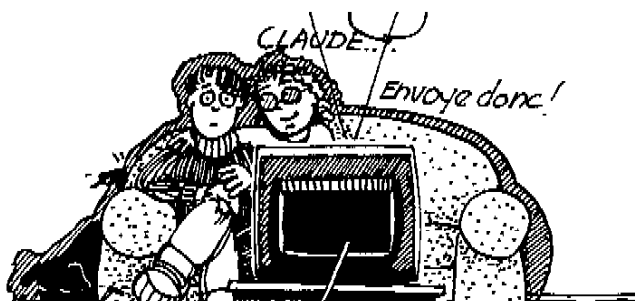
- «Si c'est le garçon qui paye, c'est lui qui décide quel film on va voir.»

Questions suggérées pour animer la discussion

- ◆ Pourquoi est-ce acceptable?
- ◆ Comment règle-t-on une situation comme cela?
- ◆ Est-ce vraiment facile à régler?
- ◆ De façon générale, y a-t-il un ou une partenaire qui décide plus que l'autre ou est-ce partagé?
- ◆ Payer la sortie donne-t-il le droit de décider de la sortie?
- ◆ Qu'arrive-t-il quand c'est toujours la même personne qui décide?
- ◆ Pensez-vous que cela puisse être une façon de contrôler les activités de l'autre que de toujours payer pour lui ou pour elle?
- ◆ Comment peut-on arriver à se respecter dans une telle situation?
- ◆ Avez-vous déjà eu pour partenaire une personne toujours d'accord avec vous? Comment avez-vous aimé cela?
- ◆ Cela peut-il arriver autant aux garçons qu'aux filles?

Animation de la discussion

SITUATION 3 : L'EXPRESSION ET LE RESPECT DES LIMITES



Objectif : Mettre en évidence la coercition (le contrôle) possible dans la sexualité et l'importance d'exprimer clairement ses limites.

Messages à laisser

- ◆ On a le droit de dire non.
- ◆ On a le droit de ne pas vouloir certaines caresses ou encore de refuser une relation sexuelle complète. On peut avoir l'impression que tout le monde a des contacts sexuels très tôt, mais c'est faux. Certains jeunes préfèrent attendre plus tard.
- ◆ Une personne a le droit de faire connaître ses envies ou ses besoins de nature sexuelle à l'autre, mais elle ne devrait pas y mettre de pression. Par exemple, si cela fait plusieurs fois que l'on dit «envoye donc» à notre partenaire, on risque de le ou de la rendre mal à l'aise.
- ◆ «Avoir envie de» n'équivaut pas à «avoir le droit d'exiger que».

Message connexe

- ◆ On a souvent l'impression que la sexualité est un phénomène un peu magique : on n'a pas besoin de parler, on se fie aux apparences ou aux indices que l'on perçoit chez l'autre (sa façon de nous regarder, de s'habiller ou de danser, etc.) et on décide que la personne consent à des caresses. C'est de cette façon que peuvent survenir de graves erreurs de jugement sur les intentions de l'autre. Il faut donc toujours vérifier ce que l'autre en pense et le ou la respecter.

Réactions possibles des jeunes

(Il leur est difficile d'admettre que des garçons peuvent se retrouver dans ce genre de situation, c'est-à-dire victimes de pressions trop grandes en matière de sexualité).

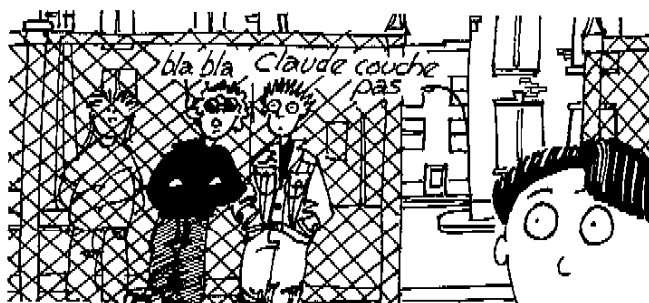
(Plusieurs jeunes trouvent difficile d'exprimer à l'autre leurs désirs de nature sexuelle).

Questions suggérées pour animer la discussion

- ◆ Pourquoi est-ce inacceptable?
- ◆ La pression qui existe dans cette scène dérange-t-elle le ou la partenaire?
- ◆ Peut-on céder sans vraiment vouloir?
- ◆ Céder règle-t-il le problème?
- ◆ D'après vous, utilise-t-on souvent la pression?
- ◆ Qui met de la pression?
- ◆ Est-il vrai que les garçons veulent toujours aller plus loin sexuellement à cause des pressions de leurs camarades?
- ◆ Qu'en est-il des filles?
- ◆ Si un garçon sort avec une fille qui a déjà eu des relations sexuelles, se peut-il qu'il croit qu'elle va automatiquement en vouloir avec lui?
- ◆ Un garçon pourrait-il vivre une situation de ce genre?
- ◆ Cela peut-il arriver autant aux garçons qu'aux filles?
- ◆ Avez-vous déjà entendu dire que non veut dire oui? Qu'en pensez-vous?

Animation de la discussion

SITUATION 4 : LES ATTEINTES À LA RÉPUTATION



Objectif : Déceler la vengeance et le contrôle sous-jacents aux atteintes à la réputation.

Messages à laisser

- ♦ Les atteintes à la réputation d'une personne ne sont jamais acceptables. En lançant une rumeur, on nuit à l'autre et on abuse de la confiance que cette personne a ou avait en nous.
- ♦ Il est important de respecter l'intimité que l'on a connue avec un ou une autre partenaire.

Informations

- ♦ Les rumeurs ou les réputations sont habituellement des déformations de la réalité. La version des faits ou des mensonges qui circulent de bouche à oreille change souvent.

- ◆ Les rumeurs sont souvent liées à la sexualité. Pour les filles, cela semble toujours négatif (elle ne marche pas assez et c'est une «pas déniaisée» ou elle marche trop et c'est une «plotte»). Des garçons peuvent aussi être victimes d'une réputation de «pas déniaisé». Par contre, celui qui a des activités sexuelles avec plusieurs personnes risque d'être étiqueté comme «profiteur», mais sa popularité peut aussi grandir dans la «gang». Il existe également des rumeurs dévalorisantes concernant la taille des organes génitaux.

Messages connexes

- ◆ Pour que la situation redevienne acceptable une fois la rumeur démarrée, il est possible de la régler de façon intime entre les deux personnes intéressées (celle qui a lancé la rumeur et celle qui en est l'objet).
- ◆ Chacun ou chacune peut contribuer à faire cesser une rumeur en décidant de ne pas y croire et de ne pas la répéter.
- ◆ Parfois, certaines rumeurs sont bien fondées : il est bon de vérifier ce qu'il en est auprès des personnes en question.

Réactions possibles des jeunes

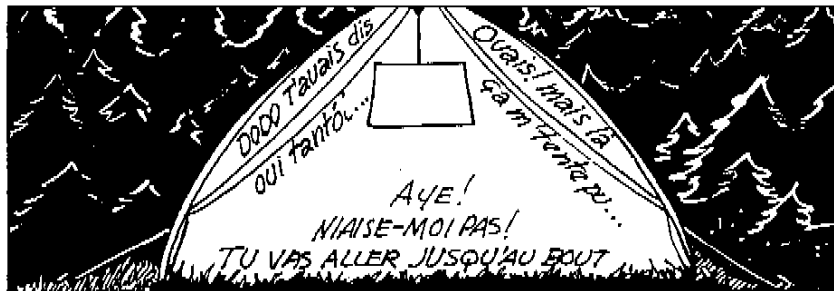
- ◆ «C'est plus jeune que ça se passe, à l'école primaire ou en première et en deuxième secondaire.»
- ◆ «Si quelqu'un part une rumeur à mon sujet, je peux lui en «partir» une pour me défendre.» *(C'est une solution à ne pas encourager.)*
- ◆ Des jeunes peuvent en profiter pour confirmer la réputation d'une personne de la classe ou de la «gang» : «Comme une telle, c'est vrai qu'a couche pas. Une vraie sainte nitouche. A dort sus la «switche». *(On reprend alors les messages : la rumeur n'est pas nécessairement vraie et, de toute façon, un contact sexuel devrait se passer lorsqu'on se sent prêt ou prête.) On réinvite les jeunes à respecter la règle de ne pas nommer de personne.*

Questions suggérées pour animer la discussion

- ◆ Pourquoi est-ce inacceptable?
- ◆ Est-ce que cela existe des rumeurs?
- ◆ Pourquoi lance-t-on une rumeur?
- ◆ Comment cela se règle-t-il?
- ◆ Si vous entendez parler d'une rumeur sur une personne que vous ne connaissez pas, en tenez-vous compte?
- ◆ Que peut-on faire lorsqu'une personne nous fait part d'une rumeur?
(Réponses possibles : «Ne pas croire tout ce qui est dit puisque la réalité est souvent déformée.» «Dire à cette personne qu'en faisant circuler ces propos, elle contribue à nuire à la réputation de l'autre.» «Lui dire qu'une bonne part de ce qu'elle rapporte est probablement faux.» «Informé la victime de la rumeur, de ce qui est dit à son sujet et l'aider à trouver des moyens de régler le problème.»)
- ◆ Que pensez-vous de la rumeur : «Il est dangereux»?
- ◆ Y a-t-il des situations où cela vaut la peine de vérifier?
- ◆ Comment procédez-vous alors?
- ◆ Est-ce aussi fréquent dans les «gangs» de garçons que dans les «gangs» de filles?

Animation de la discussion

SITUATION 5a : LE VIOL



Objectif : Reconnaître le viol (une relation sexuelle sans le consentement mutuel des partenaires) comme un abus, et cela peu importe le comportement antérieur de la victime et sa relation avec la personne qui abuse.

Messages à laisser

- ♦ On a le droit de changer d'idée même dans une situation comme celle-là. Ce n'est pas parce que l'on a déjà eu envie d'avoir une relation sexuelle avec quelqu'un qu'il faut le faire. On a le droit de changer d'idée jusqu'à la dernière minute, et si l'autre ne respecte pas notre refus, on devient victime de viol.
- ♦ Le viol est un crime au Québec.

Information

- ♦ Le terme «viol» n'est plus employé dans le *Code criminel* depuis 1985. Maintenant, on parle plutôt d'agression sexuelle, ce qui englobe un éventail plus large de comportements. Le harcèlement sexuel n'est pas un acte considéré comme «criminel», mais c'est un comportement non toléré par la *Charte des droits et libertés de la personne*.
- *viol* (avant 1985) : tout acte impliquant à la fois pénétration et éjaculation;
- *agression sexuelle* : «tout acte de nature sexuelle non désiré qu'une personne impose à une autre», comme les baisers, les attouchements, la pénétration, etc. (Direction générale de la condition féminine de l'Ontario, 1991);
- *harcèlement sexuel* : «avances ou gestes sexuels non désirés et répétés, venant généralement d'une personne qui a un pouvoir ou une autorité sur la victime», comme des menaces, du chantage, des commentaires déplacés, etc. (Les Presses de la santé de Montréal, 1987).

Messages connexes

- ♦ Des partenaires sexuels doivent communiquer et se dire les vraies choses : quels sont leurs désirs, leurs sensations, etc., et ce, même si ces partenaires se connaissent peu ou si c'est gênant. La télépathie, comme on l'a vu plus tôt, n'existe pas dans les relations sexuelles : avoir une relation sexuelle avec une personne, c'est assez important pour en parler. Il faut vérifier en paroles si l'autre consent plutôt que de se fier à ce que l'on a «décodé» dans son comportement.
- ♦ Une fille aura souvent l'impression, si un garçon est excité sexuellement, qu'elle est obligée d'aller jusqu'au bout avec lui. Elle se sentira coupable s'il est frustré, et responsable si elle est violée. Pourtant, on a le droit de vouloir se caresser et s'embrasser sans aller jusqu'au bout de la relation sexuelle.

- ♦ Ce n'est pas vrai qu'un garçon excité sexuellement n'est pas capable d'arrêter. Un garçon, même très excité, est biologiquement et psychologiquement capable de se contrôler.
- ♦ Sortir avec quelqu'un ne veut pas dire qu'on lui appartient. Peu importe avec qui on est, si on ne veut pas, on ne veut pas. Si l'autre continue, c'est un viol. Il faut savoir que la majorité des viols, contrairement à ce que l'on pense, sont commis par une personne que la victime connaît : son «chum», un ami d'école, le copain de son frère, etc. Les statistiques montrent que 84 p. 100 des femmes agressées sexuellement connaissaient l'agresseur et que 57 p. 100 des viols ont été commis à l'occasion d'une sortie (Santé et Bien-être Canada, 1990).

Réactions possibles des jeunes

- ♦ Les opinions concernant le viol sont partagées. D'accord, si le garçon continue alors qu'elle ne veut pas, c'est un viol pour plusieurs. Par contre, «elle ne pourra pas porter plainte puisque c'est son chum». On parle alors de «viol moral» et «Si c'est ton chum, c'est moins grave.» Ou bien elle pourra porter plainte à condition «d'avoir des marques de violence physique» parce que autrement personne ne la croira.
- «C'est sa faute. Elle avait dit oui au début. Si t'allumes un gars...» «C'est une agace...» «La fille a couru après le trouble, elle avait juste à ne pas aller avec lui camper.»
- «Il y a des filles qui aiment les garçons brusques, comme virils... Elles se sentent protégées.»
- *(Les garçons peuvent devenir susceptibles après avoir entendu les mots employés pour définir l'attitude du partenaire masculin.)*

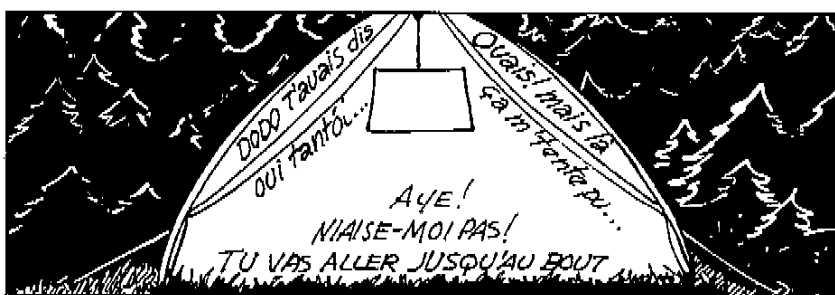
Questions suggérées pour animer la discussion

- ♦ Qu'est-ce qui est inacceptable?
- ♦ Si le garçon continue, qu'arrive-t-il?
- ♦ Qu'est qu'un viol pour vous?
- ♦ Peut-on être violée par son «chum»?
- ♦ Est-ce un crime?

- ◆ Que fait-on si cela arrive?
- ◆ Pourquoi dit-on souvent que la fille est responsable du viol?
- ◆ Quelles pouvaient être les intentions du garçon et celles de la fille quand ils ont décidé d'aller faire du camping?
- ◆ Pourquoi la fille aurait-elle changé d'idée?
(Réponses possibles : «Le garçon est moins fin qu'elle pensait; il n'y a pas de contraception; elle a peur que la police arrive, il fait trop froid» etc.)
- ◆ Pourquoi le garçon a-t-il eu ce comportement-là?
(Réponse possible : «S'il a pris ses renseignements sur la sexualité dans la pornographie, il risque de penser que lorsqu'une fille dit non, ça veut dire oui, que finalement elle veut être forcée, que les filles aiment la violence.»)
- ◆ Un viol peut-il se produire dans un couple de jeunes?
- ◆ La fille qui est violée par son «chum» peut-elle porter plainte?
- ◆ De nos jours, comment un garçon peut-il exprimer son désir de relation sexuelle?
- ◆ Une fille?
- ◆ Comment une victime d'agression sexuelle doit-elle se sentir ?

Animation de la discussion

SITUATION 5b : LE VIOL ET LA CONSOMMATION D'ALCOOL



Objectif : Démystifier l'alcool comme excuse au viol.

Messages à laisser

- ◆ Peu importe les circonstances, une fille n'est pas responsable d'un viol.
- ◆ Il est inacceptable de saouler ou de droguer quelqu'un pour en abuser sexuellement.
- ◆ Une fille sous l'influence de l'alcool ou de la drogue n'est pas plus responsable du comportement abusif de l'autre.
- ◆ Un garçon ne peut excuser son comportement abusif par sa consommation de drogue ou d'alcool.

Questions suggérées pour animer la discussion

- ♦ La situation est-elle plus acceptable :
 - si c'est uniquement le garçon qui a bu?
 - si c'est uniquement la fille qui a bu?
 - si les deux ont bu?
- ♦ Un garçon qui a bu est-il quand même responsable d'un viol?
- ♦ Un garçon peut-il faire boire une fille pour pouvoir coucher avec elle après?
- ♦ Pour un garçon qui a peu d'expérience sexuelle, est-ce que consommer de l'alcool est une bonne façon de se donner confiance?

Nous vous avons présenté cinq situations de couple dans lesquelles deux partenaires amoureux avaient à exprimer leurs droits. (*Répéter pour chaque situation les droits.*)

Vous connaissez probablement aussi d'autres droits dont on n'a pas parlé et qu'il est important de respecter pour vivre une relation égalitaire.

Les risques et les avantages à vivre des relations égalitaires

On peut parfois craindre d'exercer nos droits au sein de notre couple (*demander aux jeunes ce qu'ils pensent de cela*) et redouter que l'autre ne se fâche ou que la relation ne finisse. La peur de perdre l'autre peut faire en sorte que l'on accepte de faire des choses incorrectes. On peut aussi avoir peur de ce que l'autre pense. En ce qui a trait à la sexualité par exemple, lorsqu'on dit non, on peut appréhender que l'autre nous juge comme une personne «pas déniaisée». Une fille peut avoir peur de passer pour une «agace». Les garçons aussi peuvent craindre d'être ridiculisés. Enfin, on peut avoir peur de décevoir la «gang», d'être rejetée ou rejeté.

Avec tous les risques que l'on vient de nommer, il est facile de comprendre pourquoi plusieurs acceptent que des abus soient commis à leur égard. *(On demande ensuite aux élèves de réfléchir aux avantages de faire valoir ses droits)*. Que pourrait-on leur dire pour leur donner envie de se faire respecter?

Lorsque, dans un couple, chaque partenaire respecte les droits de l'autre, leur relation peut être décrite comme étant égalitaire. *(Question : «Quels avantages voyez-vous à ce genre de relation?» On complète ensuite les idées exprimées)*. Ainsi, on peut discuter ou négocier avec l'autre, lui préciser nos opinions, nos valeurs et nos attentes; la communication franche, directe, d'égal à égal, y est possible; le rythme et les choix de chaque partenaire sont respectés et les deux personnes peuvent développer librement leur potentiel. Chacun et chacune s'en portera mieux et la vie à deux sera plus facile.

Mon rôle comme jeune

Imaginez qu'un ami ou une amie se confie à vous et vous parle d'un problème de violence, comment réagissez-vous :

1. si la personne abuse?
2. si la personne est victime?

Solutions

1. Il faudrait, si la personne abuse :
 - l'écouter, éviter de juger;
 - refuser le comportement violent;
 - lui confirmer que son comportement est violent;
 - lui suggérer de l'aide (ressource d'un organisme de jeunes);
 - la soutenir dans ses démarches.

2. Il faudrait, si la personne est victime :

- l'écouter;
- la croire;
- éviter de la culpabiliser (ce n'est pas sa faute);
- lui suggérer d'aller chercher de l'aide (ressource d'un organisme de jeunes);
- la soutenir dans ses démarches.

Reprise des messages

En conclusion, on peut dire que prendre en considération les droits de chaque personne peut nous aider à juger si notre comportement est respectueux. Un droit, c'est une liberté que l'on a. Chaque personne dispose de plusieurs droits. Respecter quelqu'un, c'est éviter de traiter cette personne comme une chose. On peut cacher une chose, l'amener où on veut et quand on le veut, la prêter, ne pas y faire attention, dire n'importe quoi à son sujet ou faire ce que l'on veut avec elle. Il y a des gens, des adultes, mais aussi beaucoup de jeunes, qui traitent leur partenaire intime comme s'il s'agissait d'une chose. Lorsque les deux personnes engagées dans une relation sont traitées comme des êtres humains ayant leurs propres droits et besoins, lorsque les deux personnes sont traitées d'égal à égal, la relation ne peut pas être violente.

LES ACTIVITÉS SUPPLÉMENTAIRES

NOTE : Les activités supplémentaires peuvent être utilisées dans d'autres cours (le cours de français, par exemple).

LES ROMANS HARLEQUIN

DURÉE : 45 minutes.

OBJECTIFS

- ◆ Faire ressortir les stéréotypes véhiculés dans les romans Harlequin.
- ◆ Faire le lien entre ces stéréotypes et la violence conjugale.
- ◆ Démontrer que les stéréotypes sont le reflet de la domination homme-femme dans notre société.
- ◆ Rendre les jeunes plus critiques à l'égard des modèles masculins et féminins présentés dans ces romans.

MESSAGE À LAISSER

De tels stéréotypes sont inadmissibles.

MATÉRIEL REQUIS

- ◆ Tableau et craies.
- ◆ Romans Harlequin.
- ◆ Papier et crayon pour les jeunes.

PRÉALABLE

Les romans ont d'abord été lus par les personnes responsables de l'animation. Elles ont relevé les passages donnant des caractéristiques de la femme et de l'homme (en laissant des marques dans la marge) et environ cinq scènes de violence. Il est aussi possible de noter certaines scènes sans violence (par exemple, des scènes qui démontrent des passages d'affirmation de soi, de colère saine, etc.), afin de permettre aux élèves de bien détecter le contrôle négatif exercé par un des personnages. Une liste de romans Harlequin est fournie, avec les pages des passages pertinents.

PROCÉDURE

Au début, on présente l'atelier en posant aux jeunes des questions sur les romans Harlequin :

1. Connaissez-vous les romans Harlequin?
2. En avez-vous déjà lu?
3. Si oui, que racontent-ils?

On divise ensuite le groupe en équipes, en fonction du nombre de livres disponibles. Dans un premier temps, les équipes doivent relever pour la femme et l'homme leurs caractéristiques physiques, psychologiques et démographiques (âge, condition familiale, situation financière, travail, loisir, possession matérielle, environnement, etc.).

Dans un second temps, on leur demande d'évaluer pour les situations encadrées s'il y a violence ou non (s'il a été décidé de relever des scènes de non-violence) et quelle forme de violence y est décrite (verbale, psychologique ou sexuelle). Un ou une secrétaire note les réponses.

Ensuite, les élèves reviennent en groupe pour un travail de synthèse.

QUESTIONS SUGGÉRÉES POUR ANIMER LA DISCUSSION

- ◆ Quelles descriptions fait-on des personnages?
(Noter les réponses au tableau.)
- ◆ Est-ce réaliste?
- ◆ Qui inspire force et faiblesse?
- ◆ Croyez-vous que ces modèles privilégient l'égalité entre l'homme et la femme?
- ◆ Vous, en tant que garçons ou filles, vous sentez-vous prêts ou prêtes à vous conformer à ces modèles?
- ◆ Parmi les situations relevées, repérez celles où il y a de la violence et déterminez le type de violence en cause. *(On demande aux élèves d'une équipe de lire les passages à haute voix et de préciser le type de violence, s'il y en a. Puis on vérifie auprès des autres ce qu'il en est, à leur avis).*
- ◆ Croyez-vous que ces formes de violence se rencontrent souvent ou est-ce plutôt rare?
- ◆ De quelle façon la lecture de ce genre de romans peut-elle avoir une influence sur votre conception de l'amour?
- ◆ Quels messages cachés ces histoires contiennent-elles?
Par exemple :
 - Quand une femme dit non, dans le fond elle veut dire oui.
 - Une femme est toujours attirée par un homme qui a du pouvoir et du contrôle.
 - La passion s'exprime au moyen de la violence.
 - Les femmes rêvent de se faire demander en mariage par un homme riche.
 - Un amour sans violence est morne.

LISTE DES ROMANS SUGGÉRÉS

Voici la liste des romans Harlequin suggérés pour l'exercice (*Les numéros renvoient aux pages de référence*) :

Au mépris de la haine (n° 448)

Description de la femme : 6, 9, 26-27, 32, 34, 47, 113, 118.

Description de l'homme : 12, 17, 35, 37, 62.

Situations de violence : 21-22, 27, 43, 71, 103-105.

Comme une hirondelle au printemps (n° 212)

Description de la femme : 43, 47, 89, 101.

Description de l'homme : 40, 42, 55.

Situations de violence : 46, 74-75, 109, 153.

Complainte sicilienne (n° 1)

Description de la femme : 7, 52, 57, 81, 87.

Description de l'homme : 6, 7, 24, 98.

Situations de violence : 10, 31, 36, 89, 136.

Douce captive (n° 241)

Description de la femme : 10, 22, 28, 29, 39, 45.

Description de l'homme : 12-14, 35, 47, 145-146.

Situations de violence : 55-56, 65-66, 84-85, 122.

En dépit de notre orgueil (n° 418)

Description de la femme : 11, 15.

Description de l'homme : 5, 13-14, 30.

Situations de violence : 17, 37, 41-42, 47, 60, 62, 94-95.

Face à l'immensité (n° 209)

Description de la femme : 5, 11, 12, 13, 16, 24, 57.

Description de l'homme : 6, 8, 17, 27, 101.

Situations de violence : 16, 45, 61, 64, 119.

Maudit soit-il (n° 251)

Description de la femme : 9, 10, 12, 45, 46, 50, 61, 141.

Description de l'homme : 10-11, 12, 14, 23, 24-25, 26, 51, 53, 57, 59.

Situations de violence : 35-37, 119-120.

Miss Catastrophe (n° 336)

Description de la femme : 6.

Description de l'homme : 33.

Situations de violence : 20, 98-99, 101, 125-126.

Le monstre de Kalabara (n° 366)

Description de la femme : 13, 17, 25, 28, 42, 82.

Description de l'homme : 8, 10-11, 25, 47-48, 53, 76, 133.

Situations de violence : 9-10, 15-16, 18, 95, 137.

Montagnes enchantées (n° 7)

Description de la femme : 6, 13, 23, 31, 38, 108, 177.

Description de l'homme : 18, 21, 23-24, 28.

Situations de violence : 41, 55, 150-151.

Retour de flamme à Baccaroo (n° 174)

Description de la femme : 12, 24, 25, 40, 104, 113.

Description de l'homme : 7, 25, 61, 77.

Situations de violence : 61, 79, 109, 111, 131.

LES LETTRES

DURÉE : deux versions (60 minutes ou 120 minutes).

OBJECTIFS

- ◆ *Apprendre à détecter des indices de contrôle abusif.*
- ◆ *Relever certains mythes couramment véhiculés dans un contexte de fréquentation.*
- ◆ *Acquérir des habiletés à communiquer avec une ou un jeune qui vit un problème de violence (soit en subissant un contrôle ou en contrôlant).*
- ◆ *Appliquer les notions apprises dans le programme VIRAJ.*

MESSAGE À LAISSER

On peut aider une personne à s'en sortir.

MATÉRIEL REQUIS

- ◆ Photocopies des lettres 1 à 4.
- ◆ Papier et crayon pour les jeunes.
- ◆ Tableau et craies pour la mise en commun.

PROCÉDURE

Les élèves sont divisés en équipes de quatre. Chaque équipe reçoit une des quatre lettres de l'exercice. Il y a également possibilité de n'utiliser que la première lettre qui reflète la situation la plus courante.

L'exercice est divisé en deux parties. On peut réaliser uniquement la première partie, ce qui constitue la première version (60 minutes). Si on désire faire les deux parties, cela correspond à la seconde version (120 minutes).

CONSIGNES

Les animateurs ou les animatrices expliquent aux élèves :

Aujourd'hui, vous venez de trouver une lettre par terre et vous n'avez pas pu vous empêcher de la lire, bien qu'elle ne vous ait pas été adressée. Cette lettre est écrite par une jeune qui vit des problèmes dans sa relation de couple. Évidemment, vous vous sentez très concernés étant donné que VIRAJ vous a sensibilisés à ce sujet. Vous décidez donc de répondre à la personne même si vous ne la connaissez pas. Votre réponse doit être utile à la personne qui a écrit la lettre.

Avant de rédiger votre réponse, vous devez repérer dans la lettre :

- les motifs de la lettre;
- les formes de contrôle abusif;
- les droits qui sont brimés dans la relation;
- les mythes ou les conceptions erronées de l'amour;
- les émotions que vous sentez chez les deux partenaires.

Lorsque vous avez terminé, vous pouvez commencer à échanger vos idées avec vos camarades sur les éléments de réponse qui aideront l'auteur ou l'auteure de la lettre en vous servant des notions apprises dans le programme VIRAJ. Vous pouvez vous partager le travail d'écriture afin que tout le monde participe.

(À cette étape-ci, les élèves doivent relever les éléments de réponse et non écrire la lettre.)

La première partie de l'exercice prend 60 minutes et constitue la première version.

Par la suite, pour la seconde partie, deux façons de procéder sont proposées :

1. Chaque équipe ou chaque élève écrit une réponse à l'auteur ou à l'auteure de la lettre. Cela peut constituer un travail remis à l'enseignant ou à l'enseignante qui pourra l'évaluer. Quelques lettres prises au hasard pourront être lues à voix haute par l'enseignant ou l'enseignante ou encore par un animateur ou une animatrice à la fin de la séance.
2. On procède à une mise en commun des réponses des différentes équipes. Une personne lira à haute voix la première lettre. L'équipe ou les équipes ayant travaillé sur cette version donnent leurs réponses aux cinq points soumis à leur attention. On procède ainsi pour chacune des versions. Ensuite, les différentes équipes doivent fournir les éléments de réponse pour la lettre.

Le temps alloué est de 60 minutes, quelle que soit la procédure choisie.

LETTRE 1

Bonjour Marie-Josée,

Je t'écris car je ne sais plus quoi faire. Tu as été ma meilleure amie pendant dix ans et je te fais entièrement confiance. Aujourd'hui, j'ai besoin de tes conseils, même si tu n'es plus ma voisine, malheureusement.

Voilà. Je t'explique mon problème. Au début de cette année, j'ai fait la connaissance d'un gars qui me tombait dans l'oeil depuis plusieurs mois. Tu te souviens du grand brun au *coat* tout «patché». Je t'en avais parlé... Ben, cette année, il m'a enfin remarquée. On a commencé à sortir ensemble au mois de septembre. Il s'appelle Jean-François, pis il est tellement beau! J'ai toujours été un peu gênée avec lui parce qu'il me semble que je suis ben ordinaire pour être avec. En tout cas, j'suis ben fière quand même qu'il m'ait choisie, moi, au lieu des autres de quatrième ou cinquième secondaire. Aïe! je suis juste en troisième.

Au début, ça allait assez bien. On sortait souvent prendre des marches ensemble le soir quand il faisait beau. Pis on a commencé à aller souvent chez ses amis à lui. Les miens, il les trouvait trop jeunes pis un peu nounounes. Il me disait que c'était pas son genre pis que si je voulais le voir, lui, il fallait le prendre avec sa gang. Ben, je ne voyais pas d'inconvénient, parce que je me disais que je verrais mes amis à l'école ou de temps en temps chez moi ou ailleurs; mais là, Jean-François ne veut plus que je vois mes amis. Il dit qu'ils n'ont pas une bonne influence sur moi et que je deviens bébé quand je suis avec. Il vient même me chercher après la classe pour être sûr que je ne vais pas avec eux. L'autre jour, il m'a surprise en train de parler avec Antoine, le frère de Véronique, et il a été tellement en maudit, qu'il m'a serré le bras très fort et m'a carrément tirée de là. J'étais toute surprise pis je lui ai dit

qu'il me faisait mal. Ben sais-tu qu'est-ce qu'il m'a répondu? Il m'a dit : «C'est ben de ta faute. T'avais juste à ne pas parler avec lui. Quand tu sors avec un gars, t'as pas à aller voir ailleurs. C'est ben insultant pour moi. Alors essaie pas de recommencer.» Évidemment, tu imagines que je ne recommence plus! Au moins, il s'est calmé. Pis là, dernièrement, il parle de plus en plus qu'il veut coucher avec moi. Il me dit que ça fait assez longtemps qu'on sort ensemble pis que c'est juste normal qu'on en arrive à ça. Il dit que lui il ne peut plus attendre, et que samedi il s'est arrangé pour rester seul à la maison, et que si je voulais lui prouver que je l'aime, c'était le moment ou jamais.

Marie-Josée, je ne sais plus quoi faire! J'imagine que s'il veut coucher avec moi, c'est sûrement parce qu'il m'aime, sinon il ne me le demanderait pas! D'un autre côté, je ne me sens pas encore prête pour ça. Quoi faire? Je ne veux tellement pas le perdre! Puis, je suis toute mêlée. C'est la première fois que je sors sérieusement avec un gars que j'ai vraiment désiré, mais il me semble que ça ne se passe pas comme je me l'imaginais. J'ai des fois l'impression d'étouffer et je me demande si je suis normale. Qu'est-ce que tu en dis? Réponds-moi vite, Marie-Josée, je t'en prie!

Ton amie désespérée

LETTRE 2

Bonjour Steve,

Tu vas trouver ça drôle que je t'écrive, mais j'ai vraiment besoin de parler à quelqu'un. Comme je n'ai pas assez d'argent pour payer un interurbain, je t'envoie une lettre pour t'expliquer ce qui m'arrive.

Tu sais, tu me connais, je ne me confie pas souvent, mais là, je suis tout à l'envers. Commençons par le début.

Il y a deux mois, j'ai rencontré une fille à la fête de Frédérique. Elle s'appelle Guylaine, et ça a été le coup de foudre dès le départ. On a passé la soirée à parler ensemble et on s'est même embrassés avant de se quitter. Depuis ce temps-là, on sort ensemble. Tu sais, moi, quand quelqu'un me plaît, je peux tout y donner. Ben Guylaine, elle doit me plaire en «mausus» parce que m'semble que je lui en donne pas mal! Tout d'abord, au début, tu sais, ça me faisait vraiment plaisir de l'aider à faire ses devoirs, parce que moi, j'ai beaucoup de facilité, pis j'aime ça aider les autres. Alors durant les deux premières semaines, j'y allais le lundi pis le jeudi; mais là, c'est rendu que j'y vais tous les soirs. Elle me dit que je n'ai pas le choix, si je veux sortir avec elle la fin de semaine, je dois l'aider dans ses travaux. Des fois, c'est même moi qui fais tous ses devoirs! L'autre jour, je voulais aller voir un film. Elle a trouvé que c'était une ben bonne idée, mais il a fallu que ce soit elle qui décide du film, pis c'est pas la première fois que ça arrive. Si je ne plie pas, c'est l'enfer! La grosse chicane, pis tout le reste.

Pis, c'est pas juste quand on est tout seuls que j'ai de la misère. Samedi dernier, on était au restaurant tous les deux, pis là, ma gang est arrivée, alors on s'est tous assis ensemble. Ben, elle arrêtait pas de

dire à Francis, t'sais celui que toutes les filles courent après, que j'étais pas tellement déniaisé, pis que lui l'était sûrement plus que moi. Tout le monde est parti à rire. En sortant de là, j'y ai dit que je n'avais pas aimé ça faire rire de moi. Elle m'a répondu : «C'est juste une farce y a rien là. «Coudonc», t'es peut-être bollé à l'école, mais laisse-moi te dire que t'es pas une 100 watts dans l'intimité. T'aurais avantage à changer, sinon je vais me tanner de toi, pis c'est pas mal sûr que pas une autre fille va vouloir sortir avec toi.» Ensuite, elle a voulu qu'on s'organise pour sortir avec ma gang samedi prochain, comme si de rien n'était. Il me semble qu'il y a quelque chose qui cloche...

En tout cas, je me sens bizarre, je trouve ça ben compliqué sortir avec elle, je ne suis pas sûr d'être à la hauteur; mais je m'en fais peut-être aussi trop pour rien. Aide-moi à voir clair, je t'en prie, j'ai peur de capoter.

Ton grand chum

LETTRE 3

Salut Karl,

Tu ne sais pas ce qui m'arrive? Tiens-toi ben, parce que je vais t'en conter une bonne.

Te souviens-tu de Nathalie, la fille qui reste près de chez Gilles, pis qui se tenait toujours avec la gang du «socio»? Je t'avais dit que je la trouvais pas pire. Ben je me suis enigné pour sortir avec, pis ça a marché. Ben mon gars, j'ai fait la gaffe de ma vie! Non seulement c'est une sainte nitouche, mais en plus, c'est une p.d. (pas déniaisée) pis une fille à papa.

Elle, y a rien que sa gang qui compte, pis c'est toutes des *straights* qui connaissent rien de la vie. T'sais quand je sors avec une fille, c'est la fille qui m'intéresse, pas sa gang pis sa matante, pis son mon-oncle pis ses arrière-grands-parents! Ben elle, y faut toujours que j'accepte de voir ses amis. Aïe! C't'une bande de caves! Tu m'vois-tu, moi, avec? J'ai beau tout le temps lui dire qu'elle a pas d'affaire à les voir maintenant qu'on sort ensemble, que je devrais lui suffire, ben elle m'dit qu'elle a le droit de voir ses amis pis que ça l'empêcherait pas de me voir moi aussi. Aïe! Comme si elle pouvait s'intéresser à tout le monde en même temps!

Pis est toujours en train d'organiser des activités d'école, pis moi, ça m'écoeure au bout de passer en deuxième tout le temps. Moi, je suis pas dans 36 mille patentes de même, alors elle, elle a pas d'affaire à se garocher à droite pis à gauche comme ça. C'est sûr, on sort le vendredi, le samedi pis des fois le mercredi, mais c'est pas beaucoup. Pis j'sais-tu moi, ce qui se passe quand je suis pas avec elle? Elle peut aussi ben

«cruser» avec les autres garçons. Si tu voyais comment elle s'habille des fois, c'est tellement sexy que... en tout cas. Ça, c'est juste une fausse image, parce qu'elle marche pas pantoute. T'a touches pas où tu veux parce que madame ne veut pas. Elle doit avoir des problèmes elle! En tout cas, c'est pas parce que j'ai pas essayé! Au début, je lui disais que ça serait l'fun si... pis elle disait rien que juste le minouchage ordinaire, t'sais ce que je veux dire... Tout à coup, comme ça, sans raison, elle me dit d'arrêter; mais tu sais toi comment c'est une fille? Ça dit non pis dans le fond, elle veut bien... Ben elle, est pas comme les autres. Elle s'est mise à me faire tout un *speech* sur le viol. Aïe, un viol! J'suis son chum, non? J'ai voulu m'affirmer pis je lui ai dit que si elle voulait être ma blonde, y fallait qu'elle couche avec moi. Ben elle s'est levée pis a dit : «Bon ben, salut, ça ben l'air que tu veux plus qu'on sorte ensemble. Si tu changes d'idée, tu me rappelleras, pis on en discutera».

C't'un vrai bloc de glace cette fille-là. J'ai failli l'appeler tantôt pour m'excuser, mais c'est pas à moi de m'excuser, c'est à elle, qu'est-ce que tu en penses? Elle s'arrange pour que je sois pogné sur elle au boute, pis elle me plante là pour des niaiseries. On appelle ça une allumeuse, mon homme. Alors arrange-toi pour que tout le monde le sache, pis tombe pas dans le panneau toi non plus. Ça se pourrait qu'elle essaie sur toi. Dis-moi donc, en passant, ça t'es-tu déjà arrivé une affaire de même?

Ton grand chum

LETTRE 4

Bonjour Catherine,

Ah! Les gars! Y sont susceptibles! Surtout un en particulier. Tu dois savoir de qui je parle... Faut que je te conte ça.

Tu sais, j'sors avec David depuis un bon bout de temps. Je l'ai toujours trouvé un peu gnochon, mais y est ben pratique. Un gars avec un char, ça a l'avantage de coûter moins cher en taxi pis en autobus. Capote pas, j'sais que t'as jamais été d'accord avec ça. C'est ton affaire si ça te dérange pas de toujours être à pied. Moi je me dis que les filles, on se fait assez piler sur les pieds comme ça qu'on peut ben en profiter un peu.

Bon. Y est arrivé une affaire dernièrement. David, d'habitude, quand j'y disais que je voulais aller ici ou là, y me reconduisait, pas de problème. Oh, j'sais que ça lui tentait pas toujours, mais y avait pas l'choix, en tout cas, j'y donnais pas l'choix. Ben la semaine passée, le beau David, y a commencé à être un peu moins empressé. Ça doit être encore sa niaiseuse de soeur qui y a monté la tête! Est toujours dans nos jambes c'te grande girafe-là. Ça fait plusieurs fois aussi que j'y dis à David qu'est conne! En tout cas. Alors vendredi, j'y dis qu'il fallait qu'y aille me reconduire chez le dentiste pour trois heures. Ben y m'répond que son char commence à y coûter pas mal cher de gaz à cause de moi, pis que y pense pus avoir le temps de me reconduire tout le temps comme ça partout. Eh! partout! Y exagère! Y avait l'air d'une vraie bouilloire quand y a dit ça. Franchement, j'suis sa blonde, y a pas d'affaire à se choquer de même. En dedans de moi, je me suis dit qu'y m'paierait ça parce que je venais juste de dire à Mélanie qu'y irait la reconduire chez elle en passant. J'avais l'air fin là!

Le lendemain, c'était samedi, pis y avait une soirée chez Caroline. Alors comme de raison, y vient me chercher. Pour faire une farce, j'y demande combien j'vas y devoir pour le taxi. Y m'dit : «T'as rien compris. J'ai juste l'impression que t'abuses de moi. Es-tu capable de me dire franchement ce que tu ressens pour moi?» J'te l'dis, c'est sa soeur, j'suis sûre! J'étais assez mal. J'pouvais pas y dire que je l'trouvais gnochon, mais j'étais pus sûre de rien. Ça reste de même; mais chez Caroline, y m'suivait pu comme y faisait d'habitude. Y restait loin, y jasait avec d'autres. Des fois, y m'regardait. Ça me dérangeait de le voir comme ça. Puis, tout à coup, Mélanie arrive pis a m'dit : «T'as perdu ton chien de poche!» J'tais sur les nerfs alors j'y répons que c'était pas une grosse perte pis que c'est moi qui l'avais voulu. Ben y avait tout entendu! C'tait une autre farce, c'est ben évident, mais y s'est reviré d'bord pis je l'ai pus vu de la soirée. Je ne pensais pas qu'y était susceptible comme ça!

Ben ça fait une semaine de ça, pis j'en ai pas eu de nouvelles depuis. J'étais sûre qu'y me rappellerait, mais non. Dis-moi, Catherine, qu'est-ce que tu ferais à ma place? On dirait que plus ça va, plus y rempire. Même si y est pas un cadeau, y a quelque chose qui me retient à lui. Penses-tu que j'ai raison de vouloir continuer à sortir avec un gars de même? Écris-moi vite pour me dire ce que tu en penses.

Ton amie toute mêlée

LES COUPURES DE JOURNAUX

DURÉE : 60 minutes.

OBJECTIFS

- ◆ Sensibiliser les jeunes à la réalité de la violence dans les fréquentations amoureuses.
- ◆ Prendre conscience des points de vue différents du gars et de la fille.
- ◆ Confronter ces points de vue.
- ◆ Faire une analyse de la situation.
- ◆ Envisager des moyens de prévention.

MESSAGE À LAISSER

La violence dans les couples de jeunes doit être prise au sérieux.

MATÉRIEL REQUIS

- ◆ Photocopies des articles (ou autres articles de journaux, au choix).
- ◆ Papier et crayons.

PROCÉDURE

Le groupe est divisé en équipes de six à dix personnes. Chaque équipe reçoit des photocopies d'un article de journal (le même article peut être assigné à plus d'une équipe). La tâche de chaque équipe consiste à imaginer, d'après le fait relaté, les motifs qui ont amené la personne qui agresse à se comporter de cette façon et les sentiments vécus par la victime dans cette relation, le tout sous forme de monologue. Chaque équipe se divise en deux sous-groupes (de trois à cinq personnes) : un sous-groupe aura à composer un court texte sur ce que la personne qui agresse dirait si elle était interrogée sur ses motifs et l'autre devra rédiger un texte portant sur ce que dirait la victime sur ses propres émotions et sentiments, sur sa perception de sa relation avec la personne qui agresse.

Si les équipes sont composées à peu près également de garçons et de filles, on demande aux garçons de prendre la place de la victime et aux filles de prendre la place de la personne qui agresse.

Quand les deux textes sont prêts, les élèves sont ramenés en grand groupe. Une première équipe lit son article, puis les représentantes et les représentants de chaque sous-groupe font part du monologue composé (en commençant par le monologue de la personne qui agresse). On procède ainsi pour toutes les équipes.

Les animateurs et les animatrices font un résumé des motifs évoqués par les personnes qui agressent et des sentiments éprouvés par la victime. Les élèves doivent alors donner des solutions pour la victime et pour la personne qui agresse, et préciser ce qui aurait pu être fait afin d'éviter ce drame.

Procès d'un jeune homme accusé d'avoir violé une adolescente

LISA BINSSE

■ La jeune victime d'un viol, survenu en janvier, a expliqué hier qu'au moment de l'agression sexuelle, elle avait eu une peur bleue et qu'elle avait figé.

L'adolescente, qu'on ne peut identifier, témoignait à l'ouverture du procès devant jury de Daniel Bastien, 20 ans, qui doit répondre à trois chefs d'accusation en rapport avec l'agression sexuelle à l'endroit de l'adolescente, alors âgée de 14 ans.

Bastien a plaidé non coupable à des accusations d'avoir agressé sexuellement et sodomisé sa victime. Il est aussi accusé de voies de fait à son endroit.

La victime, aujourd'hui âgée de 15 ans, était le premier témoin appelé par la poursuite. Elle a expliqué qu'au moment de l'incident elle vivait avec sa mère pendant le weekend et dans un centre d'accueil pendant la semaine. Elle a vécu environ un an et demi en centre d'accueil à cause de furies.

Elle a rencontré l'accusé pour la première fois le soir même de l'incident, soit le 6 janvier, dans un discothèque pour adolescents de 14 à 18 ans où aucune boisson alcoolique n'était servie. Les deux avaient un ami commun. A la fin de la soirée, Bastien l'a invitée à se rendre à l'appartement de cet ami commun, au coin des rues Pie IX et Masson, lui promettant qu'il la ramènerait vers minuit 30, quand sa mère devait venir la chercher.

Curieuse et pensant qu'il était un ami, elle a accepté. Mais déjà dans la voiture, l'attitude de l'accusé a changé. Il est devenu plus

agressif. En arrivant au logement, la victime a constaté qu'il n'y avait personne et elle a paniqué. «J'ai eu la 'chienne' et j'ai figé», dit-elle.

Dans un bref exposé des faits hier devant le jury, composé de huit hommes et quatre femmes, la poursuite, représentée par Me Marie-Josée Dilallo, a expliqué que la jeune fille aurait été agressée pendant trois heures. Par la suite, Bastien l'a reconduite chez sa mère.

L'adolescente n'a rien dit à sa mère de l'incident, mais elle s'est vidée le coeur deux jours plus tard à une travailleuse sociale qui oeuvrait au centre d'accueil où elle vivait. Elle a été amenée à l'hôpital le 9 janvier, trois jours après l'incident.

Le procès, présidé par le juge Roland Durand, de la Cour supérieure, se poursuit ce matin.

Voies de fait graves contre une fillette

Un adolescent plaide non coupable mais reste détenu

Un adolescent de 15 ans habitant le quartier Limoilou, à Québec, a plaidé non coupable, hier, à des accusations de tentative de meurtre et de voies de fait graves portées contre lui à la suite de l'horrible drame survenu, tôt hier matin, derrière un centre commercial de la Vieille Capitale. La juge Louise Galipeault-Moisan, de la cour du Québec chambre de la jeunesse, a ordonné sa détention provisoire au centre jeunesse Tilly jusqu'à lundi, moment où se tiendra l'enquête sur sa remise en liberté.

par NORMAND PROVENCHE
et RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Le jeune garçon, qui ne possède pas d'antécédent en cham-

bre de la jeunesse, est apparu assez calme devant le tribunal. Il a répondu à voix basse à quelques questions que lui posait son avocate, Me Hélène Roy. La procureure de la Couronne, Me Fabienne Bouchard, s'est opposée à sa remise en liberté

provisoire, ce qui a rendu nécessaire la tenue d'une enquête sur cautionnement.

Le sordide drame s'est produit vers 6 h 30, au moment où la jeune fille de 13 ans, qui effectuait sa livraison matinale de journaux aux abonnés du quartier Sainte-Odile, aurait été abordée par son ex-ami, à proximité du centre commercial Place des Chênes.

L'adolescent, lui-même tamelot, aurait alors entraîné la jeune fille à l'arrière de l'édi-

Suite A-2, Adolescent...

Adolescent...

fice, à l'abri du regard des curieux, pour la battre violemment, puis, dans un geste de délire, vider le contenu d'une bouteille d'essence sur ses vêtements et y mettre le feu.

Dans sa fuite, l'adolescente a réussi, de peine et de misère, à enlever quelques vêtements qui flambaient littéralement sur son corps. Un policier a souligné qu'une de ses espadrilles a d'ailleurs été presque complètement carbonisée.

Après qu'elle eut gagné sa demeure, rue des Bouleaux Ouest, ses parents ont immédiatement contacté les policiers. A leur arrivée, l'adolescente, ensanglantée et souffrant affreusement, a pu leur fournir l'identité et la description de son agresseur.

La victime a été transportée au centre des grands brûlés de l'hôpital du Saint-Sacrement, souffrant de brûlures au troisième degré aux jambes et aux mains. Sa vie n'est toutefois pas en danger.

La description de l'adolescent a été transmise à tous les corps policiers de la région. Une information voulant que le jeune ait fait de l'auto-stop jusque dans la région des Bois-Francs a circulé durant la matinée, mais a finalement été démentie.

Peu avant 10 h, l'adolescent a joint son père au téléphone pour l'informer du drame qui venait de se jouer. Ce dernier a alerté les enquêteurs et tous deux se sont rendus rencontrer les responsables de la Direction de la protection de la jeunesse.

Les deux parents du jeune prévenu ont assisté à sa comparution, hier après-midi, au palais de justice de Québec. Dès la sortie de la salle d'audience de l'adolescent, sa mère a provoqué toute une commotion en étant victime d'un malaise, d'aucuns identifiant les symptômes comme ceux d'une crise d'hyperventilation.

Des constables spéciaux lui ont prodigué les premiers soins et les services ambulanciers ont dû être alertés. Quelques minutes plus tard, la dame était transportée en ambulance, toujours en proie à son malaise.

Selon des informations obtenues auprès de jeunes du voisinage, l'adolescent, qui fréquentait une classe spéciale de son école du quartier Limoilou, n'aurait jamais accepté que son amie de coeur le laisse tomber, il y a deux semaines, après deux ans de fréquentations.

L'adolescente était l'une des rares filles du secteur à livrer des journaux. Un voisin rencontré par LE SOLEIL l'avait déjà mise en garde, récemment, du danger qu'elle courait à effectuer son travail à pareille heure de la journée.

« En 20 ans de carrière dans la police, je n'ai jamais vu une agression d'une telle violence entre jeunes. On a déjà vu des agressions au couteau, au fusil à plombs, mais là, c'est vraiment un cas exceptionnel », a indiqué le porte-parole de la police de Québec, M. Jacques Vandal.

« Il s'agit évidemment d'un des cas les plus lourds qui ont été portés à notre attention », a fait savoir pour sa part M. Jean Cloutier, chef d'unité au Service aux jeunes contrevenants, ajoutant que son organisme, qui relève de la Direction de la protection de la jeunesse, veillera « à répondre aux besoins physiques et psychologiques » de l'accusé durant sa détention provisoire.

Il serait erroné de croire, soutient M. Cloutier, que les jeunes ont tendance à régler leurs querelles avec des moyens de plus en plus radicaux. « Les infractions de nature violente, c'est-à-dire impliquant des voies de fait ou des armes par exemple, ne représentent que 10 % de nos dossiers. »

À la section Intervention Jeunesse de la police de Québec, l'agent Doris Pagé, tout en faisant ressortir lui aussi l'aspect exceptionnel de l'agression du quartier Sainte-Odile, mentionne que la popularité sans cesse croissante du port d'armes blanches chez les adolescents (couteaux, poings américains, etc.) représente un fait significatif au cours des dernières années. Son service, ajoute-t-il, est particulièrement sollicité lors de grands rassemblements du Carnaval (surtout au tournoi pee-wee), du Festival d'été et de la Saint-Jean-Baptiste.

LE PROCÈS DES MYTHES

DURÉE : selon le nombre de mythes et de réalités (de 45 à 75 minutes).

OBJECTIFS

- ◆ Sensibiliser les jeunes à propos des mythes véhiculés sur les relations amoureuses.
- ◆ Amener les jeunes à distinguer les réalités des mythes.

MATÉRIEL REQUIS

- ◆ Des cartons indiquant un mythe ou une réalité.
ou
- ◆ Tableau et craies (pour écrire à mesure ces énoncés).

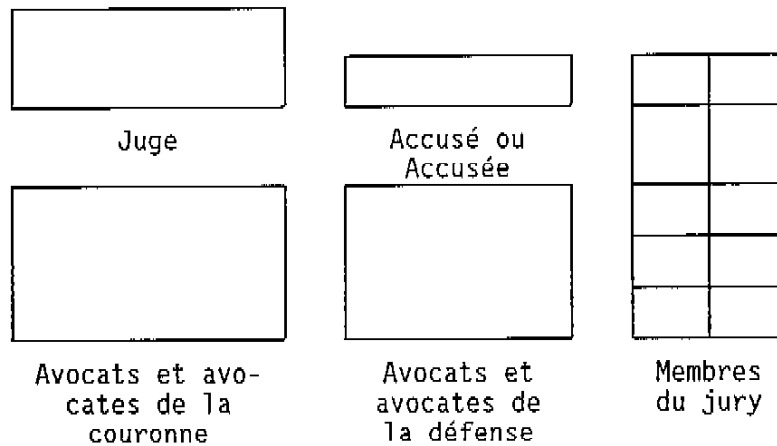
PROCÉDURE

On divise le groupe en trois :

- les membres du jury (douze ou au choix);
- les avocats et les avocates de la couronne (nombre indéterminé);
- les avocats et les avocates de la défense (nombre indéterminé).

Les animateurs et les animatrices jouent les rôles du ou de la juge et de l'accusé ou de l'accusée.

Les participantes et les participants sont disposés ainsi : l'accusé ou l'accusée et le ou la juge sont en avant complètement; les membres du jury s'installent sur deux rangées à la droite de la pièce, face à l'autre mur de côté; les avocats et les avocates de la défense et de la couronne se placent côte à côte. La personne qui joue le rôle d'un accusé ou d'une accusée est aussi responsable des cartons (ou se charge d'écrire au tableau les énoncés).



Une réalité ou un mythe est lu par l'animateur ou l'animatrice. Les avocats et les avocates de la défense doivent prendre la défense de l'énoncé alors que les avocats et les avocates de la couronne argumentent contre. Une période de consultation entre les avocats et les avocates est prévue, puis un ou une porte-parole de chacun des groupes donne les arguments de son équipe durant trois minutes, laissant ensuite sa place à l'autre porte-parole (au tour suivant, on alternera l'ordre des porte-parole). Les membres du jury doivent juger si l'énoncé représente un mythe ou une réalité.

L'animateur ou l'animatrice qui joue le rôle du ou de la juge explique la bonne version et donne la sentence finale (mythe à condamner ou réalité à se rappeler).

LISTE DES MYTHES ET DES RÉALITÉS

Une personne commet un viol parce qu'elle ne peut pas s'empêcher de satisfaire un besoin sexuel.

Réponse : mythe.

Le viol est un acte de violence et d'agression, il a comme but de dominer, de contrôler et d'humilier la victime.

La jalousie est une preuve d'amour, c'est une preuve que l'on tient à l'autre.

Réponse : mythe.

Être jaloux ou jalouse signifie que l'on sent la relation menacée et que l'on craint de ne pas se montrer à la hauteur. La jalousie peut aussi être un signe que l'on considère l'autre comme étant notre possession, elle devient alors un prétexte pour contrôler l'autre.

La violence psychologique précède la violence physique.

Réponse : réalité.

La violence physique est toujours précédée ou accompagnée de violence psychologique. Cette dernière se révèle plus difficile à détecter, mais les conséquences s'avèrent aussi graves sinon plus pour la victime, car le contrôle s'exerce de façon beaucoup plus subtile.

La plupart des viols sont commis par une personne que la victime connaît.

Réponse : réalité.

En effet, le viol n'est habituellement pas commis par un inconnu qui se précipite sur une personne qui passe. Santé et Bien-être social Canada (1990) rapporte que 84 p. 100 des femmes agressées sexuellement connaissaient l'agresseur et que 57 p. 100 des viols ont été commis au cours d'une sortie.

L'agresseur est le seul responsable du viol qu'il a commis : la victime n'a pas à se sentir coupable.

Réponse : réalité.

La victime est la personne qui souffrira dans son corps, dans son âme et qui verra sa vie changée. Ce n'est pas parce qu'elle est sortie avec un partenaire violent qu'elle devient responsable des gestes de l'autre. L'agresseur a le choix de se contrôler. Il est donc responsable du viol.

Lorsqu'une fille fait en sorte qu'un garçon soit sexuellement excité, elle doit également faire en sorte qu'il soit sexuellement satisfait.

Réponse : mythe.

Personne n'est obligé d'avoir des relations sexuelles simplement parce qu'une autre personne est sexuellement excitée. Chacun et chacune a le contrôle de son propre corps.

Les personnes violentes dans leur relation amoureuse ne viennent pas nécessairement d'un type particulier de classe sociale.

Réponse : réalité.

Les personnes violentes sont issues de toutes les classes sociales : riches, pauvres, instruites, non instruites, citadines, campagnardes, immigrantes, citoyennes canadiennes, etc.

Si une personne poursuit une relation où il y a de la violence, c'est que les actes abusifs ne doivent pas être si graves.

Réponse : mythe.

Les personnes peuvent poursuivre une relation où il y a de la violence pour plusieurs raisons : la peur, la confusion, la dépendance (pour les femmes adultes, la dépendance financière), la perte de confiance en soi, la difficulté à détecter l'abus, l'espoir que l'autre va changer...

LE CONTRAT DE RELATION AMOUREUSE

DURÉE : 30 minutes.

OBJECTIFS

- ◆ *Susciter une réflexion à partir de certaines mises en situation courantes chez des couples de jeunes.*
- ◆ *Déterminer les gestes et les comportements que les jeunes acceptent ou n'acceptent pas chez un partenaire amoureux ou une partenaire amoureuse.*
- ◆ *Encourager les jeunes à prévoir leur façon de réagir devant un comportement jugé inacceptable de la part de leur partenaire amoureux ou de leur partenaire amoureuse.*

MATÉRIEL

- ◆ Photocopies du contrat amoureux.
- ◆ Crayons.

PROCÉDURE

Les élèves remplissent individuellement une photocopie du contrat de relation amoureuse. Lorsque le travail est terminé, les réponses sont discutées en équipes de deux, de trois ou de quatre personnes. Les équipes réfléchissent aussi à d'autres éléments qui pourraient faire partie du contrat. Puis une mise en commun sert de conclusion à l'activité.

CONTRAT DE RELATION AMOUREUSE

Article 1

Il est entendu que les sorties du couple seront décidées par :

Article 2

Advenant le cas où mon ou ma partenaire boit de l'alcool ou consomme de la drogue, je :

Article 3

Advenant le cas où mon ou ma partenaire me gifle, me frappe ou me brutalise, je :

Article 4

Le partage des dépenses pour les activités de couple s'effectue de la façon qui suit :

Article 5

Advenant le cas où mon ou ma partenaire veut aller plus loin sur le plan sexuel que je ne suis prêt ou prête à le faire, je :

Article 6

Advenant le cas où mon ou ma partenaire veut toujours décider des personnes que je peux choisir comme amis ou amies, je :

Article 7

Advenant le cas où mon ou ma partenaire ne veut jamais parler de ses sentiments, je :

Étant donné que ce qui importe pour moi dans une relation amoureuse, c'est :

Moi, _____, je m'engage à respecter les clauses du présent contrat et à en discuter avec mon ou ma partenaire d'aujourd'hui ou à venir.

Signé à : _____

le : _____

par : _____

ANNEXE A

QUESTIONNAIRE 1

NOTE : L'énoncé 2 est le seul dont la réponse attendue est un accord.

Âge : _____

Garçon Fille

Groupe : _____

Classe : _____

Indique si tu es en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants :

	En accord	En désaccord
1. La jalousie constitue une preuve d'amour.		
2. Une personne qui se fait souvent insulter par son ou sa partenaire est victime de violence.		
3. La majorité des viols sont commis par une personne que la victime ne connaît pas.		
4. Une personne a raison d'exiger d'avoir un rapport sexuel lorsqu'elle fréquente son ou sa partenaire depuis longtemps.		
5. Une relation égalitaire signifie que les deux partenaires ont les mêmes goûts et participent aux mêmes activités.		
6. Quand on a accepté d'avoir une relation sexuelle avec son ou sa partenaire et que l'on change d'idée à la dernière minute, ce n'est pas vraiment un viol si l'autre nous oblige quand même à aller jusqu'au bout.		
7. Dans une relation amoureuse, la peur de perdre l'autre est une raison acceptable pour tolérer de sa part des choses incorrectes.		

QUESTIONNAIRE 2

NOTE : À utiliser après l'animation de VIRAJ. Il serait intéressant de comparer le changement survenu depuis que les élèves ont répondu au questionnaire la première fois.

Âge : _____

Garçon Fille

Groupe : _____

Ordre d'enseignement : _____

À quelles activités de VIRAJ as-tu participé?

Animation en classe 1 (contrôle)

Oui _____

Non _____

Animation en classe 2 (droits)

Oui _____

Non _____

Autres : _____

Oui _____

Non _____

Indique si tu es en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants :

	En accord	En désaccord
1. La jalousie constitue une preuve d'amour.		
2. Une personne qui se fait souvent insulter par son ou sa partenaire est victime de violence.		
3. La majorité des viols sont commis par une personne que la victime ne connaît pas.		
4. Une personne a raison d'exiger d'avoir un rapport sexuel lorsqu'elle fréquente son ou sa partenaire depuis longtemps.		
5. Une relation égalitaire signifie que les deux partenaires ont les mêmes goûts et participent aux mêmes activités.		
6. Quand on a accepté d'avoir une relation sexuelle avec son ou sa partenaire et que l'on change d'idée à la dernière minute, ce n'est pas vraiment un viol si l'autre nous oblige quand même à aller jusqu'au bout.		
7. Dans une relation amoureuse, la peur de perdre l'autre est une raison acceptable pour tolérer de sa part des choses incorrectes.		

QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION

Première rencontre

Garçon Fille

Deuxième rencontre

Âge : _____

Tes réactions par rapport à la rencontre...

1. En résumé, que retiens-tu de la rencontre?

2. Encerle le visage qui correspond le mieux à la façon dont tu te sens par rapport à chacune des phrases suivantes :

a) J'ai aimé la rencontre.



b) J'ai participé aux discussions.



c) J'ai participé aux sketches.



d) J'ai appris des choses utiles.



e) Je me sentais à l'aise par rapport au sujet.



3. Que suggères-tu pour améliorer la rencontre?

4. Conseillerais-tu à tes amis ou à tes amies de participer à ces activités?

Oui Non

BIBLIOGRAPHIE

AUGER, L. *Pourquoi l'autre et pas moi?*, Montréal, Les Éditions de l'homme, 1988.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONDITION FÉMININE DE L'ONTARIO. *La violence faite aux femmes : aucun homme n'a le droit*, 1991.

FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC. *Pour les jeunes du secondaire : une communication renouvelée entre les filles et les garçons. Guide d'animation*, Québec, 1989.

GAGNÉ, M.H., et F. LAVOIE. «La violence sexuelle dans les fréquentations chez un groupe d'adolescent-e-s», *Revue sexologique*, 2 (1), 1994, p. 145-169.

GAGNÉ, M.H., et F. LAVOIE. «Les causes de la violence dans les relations amoureuses des jeunes : qu'en pensent les jeunes?», *Santé mentale au Canada*, 41 (3), 1993, p. 13-17 (paru aussi en anglais).

GAUDREAU, L. «L'éducation sexuelle, l'agression sexuelle et la prévention chez les enfants et les adolescents», dans H. COHEN, *L'agression sexuelle : perspectives contemporaines*, Montréal, Méridien, 1991.

LAVOIE, F., N. MERCIER, et C. PICHÉ. «Recension de programmes de prévention de la violence dans les relations amoureuses des jeunes», *Apprentissage et socialisation*, vol. 14, n° 3, 1991, p. 179-192.

MERCER, S.L. «Not a Pretty Picture : An Exploratory Study of Violence Against Women in High School Dating Relationships», *Resources for Feminist Research/Documentation sur la recherche féministe*, vol. 17, n° 2, 1988, p. 15-23.

MERCIER, N., et F. LAVOIE. «Répertoire des documents traitant de programmes de prévention de la violence dans les relations amoureuses des jeunes», Sainte-Foy, Université Laval, n° 129, 1992 (Les cahiers de recherche de l'École de psychologie).

LES PRESSES DE LA SANTÉ DE MONTRÉAL. *L'agression sexuelle*, Montréal, 1987.

ROBITAILLE, L., et F. LAVOIE. «Les relations de couples des jeunes et la violence : une étude exploratoire», Sainte-Foy, Université Laval, n° 120, 1992 (Les cahiers de recherche de l'École de psychologie).

ROGERS, A. *STOP : School Targeting operation for the Prevention of Interpersonal Violence*, Georgia, Council on Battered Women, 1987.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE SOCIAL CANADA. *La violence dans les fréquentations*, Ottawa, Centre national sur la violence dans la famille, 1990.



Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

28-2665

